

Ministère de la Jeunesse et des Sports
Institut National Supérieur de l'Éducation
Populaire et du Sport (INSEPS-DAKAR)

MEMOIRE
DE
FIN DE STAGE

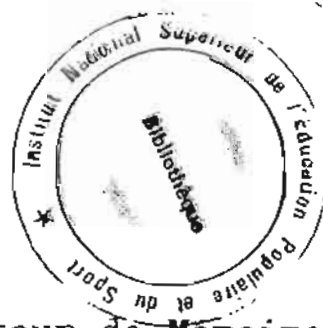
En vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux
fonctions d'Inspecteur de l'éducation populaire de
la Jeunesse et des Sports sur le 'THEME :

JEUNESSE
ET
SYSTEMES
SOCIO-ECONOMIQUES

Contribution à l'étude de la problématique de la
Jeunesse dans le contexte du sous-développement"

Présenté et soutenu par : **MOR SECK**

3e Promotion : 1986-1988



Directeur de Mémoire :
ANTOINE DIAHERE NDIAYE
Secrétaire général de la CONFEJES

DAKAR

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

- * À la mémoire de ma regrettée sœur ASTOU SECK, paix pour elle,
- * À mon Père qui n'a ménagé aucun effort pour m'assurer une bonne éducation à l'école de la vie et d'excellentes conditions d'études,
- * À ma mère, pour tous ses sacrifices et son amour pour ses enfants,
- * À ma très chère épouse MARIAMA NDIAYE, mon amie, pour sa compréhension, sa gratitude et sa constante sollicitude durant toutes mes années d'études secondaires, universitaires et post-universitaires,
- * À mes enfants chéris ASTOU SECK et PAPE MOUSSA SECK,
- * À tous mes frères et sœurs pour leur soutien constant,
- * À ma famille toute entière,
- * À toute ma belle-famille résident à CONAKRY,
- * À tous mes amis.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier personnellement

Messieurs :

- ANTOINE DIAHERE NDIAYE, Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, Secrétaire général de la CONFEJES pour ses précieux conseils, son soutien matériel et moral dans l'élaboration et la confection de ce document.
- ABDOUL WAHAB BARKA BA, Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, Directeur de l'Education physique et des Sports pour son soutien constant et ses grandes qualités de dirigeant.
- SOULEYMANE SANGARE, Chef de la division de l'Education physique et
- EL HADJI SOUMARE, Gestionnaire, pour tout ce qu'ils ont fait pour moi durant ce stage tout en étant d'éternels complices.
- MAMADOU DIENG et BABILLY KAGNY, respectivement Inspecteur régional de FATICK et de ZIGUINCHOR, en souvenir de mes brefs séjours auprès d'eux, ainsi qu'à leur personnel.
- IBAGNICK NDIAYE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Chef de la Division de l'Equipe sportif et socio-éducatif pour la mise de son secrétariat à ma disposition pour la frappe de ce document.
- GABRIEL DIOUF, Chef du Bureau d'Etudes et de Planification.
- TIRE LO de la Direction de l'Education physique et des Sports, mon complice de tous les jours.

.../...

- AISSATOU SIMIANA MANKOU, Secrétaire à l'Inspection Régionale de la Jeunesse et des Sports de Ziguinchor en souvenir de mon passage dans sa belle région et son hospitalité.
- GERARD DIAME, Directeur de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport INSEPS
- Les intervenants, les administratifs et tout le personnel de l'INSEPS
- Mes collègues de la 3e promotion et du IJJS
- à Madame OUMY SEYE BA, Secrétaire à la Division de l'Equipe ment sportif et socio-éducatif qui a assuré avec beaucoup d'attention et de disponibilités la frappe de ce document. Je tiens à lui témoigner ici toute ma satisfaction et toute ma gratitude. et lui rend un hommage particulier pour la qualité de son travail.

AVANT PROPOS

C'est après quelques hésitations que me rendant à l'amicale insistance de Monsieur Mor Seck, je viens m'insérer dans ce travail que j'ai eu personnellement à apprécier.

En effet, faire un mémoire de fin de stage sur le thème : "Jeunesse et systèmes socio-économiques" pouvait paraître une gageure tant il est vrai que le commun des mortels assimile l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports à un "musculaire" et non à un "cérébral".

Pourtant tout en étant un homme de terrain, par excellence, l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, doit, avant tout, féconder son action par une réflexion permanente et profonde.

En période de crise, de remise en cause de ce qui pouvait être considéré comme "acquis", il est légitime que le futur inspecteur de la Jeunesse et des Sports qu'est Mor Seck, soit préoccupé par l'avenir de la Jeunesse.

Le travail accompli par Mor Seck est r'ouillé, sérieux et profond puisque touchant essentiellement les préoccupations de toute la société sénégalaise, en général, des jeunes qui en représentent plus de la moitié - en particulier.

J'invite le lecteur à s'attarder sur les Parties II et III qui concernent les problèmes de la jeunesse dans le contexte des pays sous-développés et les propositions de solutions ébauchées par Mor Seck.

Je retiens, surtout, la modestie, l'humilité et la passion qui le caractérisent, tant il est conscient de l'immensité de la tâche.

Toute conscience, disait Husserl, est conscience de quelque chose. Prendre conscience de ses futures responsabilités est le signe d'un amour parfait de son travail, et de la jeunesse qu'il a décidé de servir.

Mor Seck est résolument optimiste puisqu'ayant été élevé au carrefour du changement c'est à dire ayant l'ouverture d'esprit qui sied à un monde en perpétuelle mouvance, et, l'enracinement traditionnel qui permet à chacun d'entre nous, d'être un bon sénégalais.

J'ose espérer que l'élan de Mor Seck sera perpétué par beaucoup de futurs collègues car la jeunesse c'est l'avenir, et construire l'avenir demeure la tâche essentielle des hommes du présent, comme le disait si bien le philosophe Gaston Berger.

Antoine Diahère NDIAYE
Inspecteur Principal Jeunesse et Sports
Secrétaire général CONFEJES.

PLAN DE L'ETUDE

| | <u>PAGES</u> |
|---|--------------|
| <u>INTRODUCTION</u> | 1 |
| <u>PREMIERE PARTIE :</u> | |
| - <u>ANALYSE DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES</u> | 3 |
| I - <u>Les structures du système socio-économique</u> | 3 |
| I.1 - Définition..... | 3 |
| I.2 - Les forces productives..... | 3 |
| I.3 - Les rapports de production..... | 4 |
| II - <u>La classification des systèmes socio-économiques</u> | 4 |
| II.1 - Le critère du niveau des forces productives : Pays développés - Pays sous-développés..... | 5 |
| II.2 - Le critère du mode de régulation des forces productives : Economie de marché - Economie planifiée..... | 5 |
| II.3 - Le critère de la nature des rapports sociaux : Capitalisme et socialisme..... | 6 |
| III - <u>Les caractéristiques essentielles et particulières des systèmes socio-économiques</u> | 7 |
| III.1 - Le capitalisme..... | 8 |
| A - L'essence du capitalisme..... | 8 |
| B - Les formes du capitalisme dans l'espace et dans le temps..... | 9 |
| C - Les variétés structurelles du capitalisme..... | 10 |
| D - La diversité du capitalisme dans l'espace | 10 |

.../...

| | |
|--|----|
| III.2 - Le socialisme..... | 11 |
| A - Les traits caractéristiques..... | 11 |
| B - L'évolution du socialisme dans le temps | 12 |
| C - La diversité du socialisme dans l'espace..... | 12 |
| D - La convergence des systèmes..... | 13 |
| III.3 - Les Pays sous-développés..... | 15 |
| A - Les caractéristiques communes du sous- développement..... | 16 |
| 1° - Les aspects internes du sous-développement | 16 |
| 2° - L'aspect externe du sous-développement : dépendance..... | 17 |
| B - La diversité du sous-développement..... | 19 |
| 1° - Les différences dans le degré de dévelop- pement des forces productives..... | 19 |
| 2° - Les différences dans les politiques de développement | 20 |
| a) - Le capitalisme d'Etat de transition vers le capitalisme..... | 21 |
| b) - Le capitalisme d'Etat de transition vers le socialisme..... | 21 |
| c) - La voie africaine du socialisme..... | 21 |
| <u>CONCLUSION PARTIELLE.....</u> | 22 |

DEUXIEME PARTIE :

- ANALYSE DE QUELQUES PROBLEMES FONDAMENTAUX SPECIFIQUES

| | |
|---|----|
| <u>A LA JEUNESSE DES PAYS SOUS-DEVELOPPES.....</u> | 23 |
| <u>I - PROBLEME D'EDUCATION DE CULTURE ET DE COMMUNICATION.....</u> | 23 |
| I.1 - Définitions de la notion de Jeunesse | 27 |
| I.2 - Les principaux problèmes de la Jeunesse | 28 |
| A - Les problèmes d'intégration de la tradition dans la modernité..... | 30 |
| 1 - Situation de la Jeunesse dans la société tra- ditionnelle..... | 30 |
| 2 - La Jeunesse africaine dans les années 60/80.... | 32 |
| B - Les autres problèmes..... | 34 |

I.3 - Les mouvements de Jeunesse dans l'éducation contemporaine par rapport à : la famille, l'école, le monde du travail..... 36

 A - La famille..... 36

 B - L'école 37

 C - Le monde du travail..... 39

II - DES MESSAGES CULTURELLEMENT ALIMENTANTS ?..... 41

 II.1 - Exemple du système CLAD au SENEGAL..... 41

 A - Les thèmes abordés..... 42

 B - Contenu et normes de références..... 44

 1° - Voyage et tourisme..... 44

 2° - Villes et campagnes..... 46

 3° - Occident et progrès..... 46

 4° - Ecole et réussite..... 47

 II.2 - Quelques traits marquants du message éducatif.... 48

III - PRODUCTION, POUVOIR ET FORMATION EN MILIEU PAYSAN :
LES HYPOTHESES DE TRAVAIL..... 50

 III.1 - "L'éducation nouvelle" pourrait-elle contribuer à accroître les ressources locales et à réduire les prélèvements profitant à la ville et à l'extérieur? 51

 III.2 - "L'éducation nouvelle" peut-elle contribuer à un renouveau de la démocratie villageoise ?..... 57

 III.3 - "Une éducation nouvelle" serait-elle capable de préparer à la fois au départ et au maintien sur place ?..... 60

CONCLUSION PARTIELLE 61

TROISIEME PARTIE :

ELEMENTS DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA JEUNESSE DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES..... 62

I - RAPPEL SUR LA POLITIQUE DE JEUNESSE DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL ET ATTITUDE DES JEUNES FACE A CETTE POLITIQUE... 62

 I.1 - Rappel sur la politique de jeunesse au Sénégal..... 62

 I.2 - Attitude des jeunes face à cette politique..... 64

| | |
|---|----|
| II - <u>JEUNESSE ET CULTURE - DEVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE</u> | 65 |
| II.1 - Jeunesse et culture..... | 65 |
| A - La conscience nationale..... | 68 |
| B - L'attachement à la tradition..... | 69 |
| II.2 - Développement du tiers-monde..... | 70 |
| A - L'éducation permanente, une alternative..... | 70 |
| B - Développement du Sénégal..... | 74 |
| III - <u>QUELQUES OBJECTIFS A ATTEINDRE DANS LES POLITIQUES DE JEUNESSE DES PAYS SOUS-DEVELOPPES</u> | 77 |
| III.1 - Les actions de développement à entreprendre.... | 77 |
| A - Les mouvements de jeunesse dans le monde du travail..... | 77 |
| B - Quelque but de l'éducation et devoirs des pou- voirs publics..... | 80 |
| III.2 - L'intégration régionale en matière de Jeunesse.. | 82 |
| A - Présentation et fonctionnement de la CEA0 et de la CEDEAO..... | 84 |
| 1° - La CEA0..... | 84 |
| 2° - La CEDEAO..... | 85 |
| B - La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO - La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'expression française (CONFEJES)... | 86 |
| 1° - La CMJS/CEDEAO..... | 86 |
| 2° - La CONFEJES..... | 89 |
| <u>CONCLUSION GENERALE</u> | 94 |
| <u>ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES</u> - | |

INTRODUCTION

Dans le monde contemporain, un des problèmes les plus préoccupants reste celui de la jeunesse.

Cette partie sensible du tissu social de l'humanité a fait couler beaucoup d'encre et continuera d'en faire couler encore, surtout dans nos pays sous développés où l'on cherche toujours les voies et moyens qui mènent au développement, tout en étant conscient qu'aucun développement ne peut se faire sans la jeunesse d'autant plus d'ailleurs qu'il passe nécessairement par elle.

La société est devenue un problème pour les jeunes et la jeunesse est devenue aussi un problème pour elle, si bien qu'il est difficile de séparer la jeunesse des autres groupes sociaux.

Par rapport à la société traditionnelle, les problèmes de la jeunesse présentent un nouveau visage dans la société actuelle. Les rapports économiques, sociaux et culturels que nous entretenons avec les pays développés de l'occident nous sont défavorables. Il n'est plus à démontrer qu'un pays développé, en même temps que ses produits manufacturés, exporte ses modèles culturels. C'est ce qui nous fait accepter, sans discernement, tout ce qui vient de l'extérieur, entre autre l'école et le déséquilibre qu'elle a installé dans nos sociétés, le phénomène d'imitation, de reproduction amplifiée par la radio, la télévision, ..., bref l'acculturation et l'aliénation, surtout dans les milieux les plus fragiles : les jeunes.

De tout cela, il ressort que les problèmes des jeunes se rencontrent aussi bien dans les secteurs économiques et politiques que dans le secteur socio-culturel. Ceci est confirmé par le thèse de SIMMONDS qui dit : "Change the social and economic structure of society and you immediately change the relative emphasis of the problems and interests of adolescents". (1)

Donc une compréhension impossible de la situation des jeunes de leurs problèmes, de leurs aspirations, de leurs difficultés persistera si on ne considère pas l'état de la situation économique, sociale et culturel du pays.

.../...

Toutes ces considérations nous ont amené à vouloir alors approfondir la problématique de la jeunesse dans nos pays sous-développés, car certains problèmes seront sûrement spécifiques à notre jeunesse au regard de notre position de pays en retard de développement. Cela suppose alors une meilleure "approche" du "problème" sous-développement en étudiant ses caractéristiques par rapport aux autres systèmes socio-économiques que sont le capitalisme et le socialisme existant dans les pays dits développés.

Nous prendrons comme référence de base dans notre étude le SENEGAL, pays sous-développé de l'Afrique de l'Ouest avec 196.000 km² pour près de 7 millions d'habitants répartis dans 10 régions administratives d'autant plus que les problèmes de la jeunesse dans le sous-développement sont pratiquement les mêmes dans tous les pays sous-développés même si ces pays connaissent certaines différences dans leur degré de développement.

Ces problèmes seront des problèmes scolaires, socio-économiques, des conflits familiaux et des problèmes au plan des loisirs que nous verrons plus en détail dans la deuxième partie de notre étude après une analyse assez poussée des systèmes socio-économiques pour terminer sur une tentative de solutions à tous ces "problèmes" que rencontre la jeunesse dans les pays sous-développés.

(1) Changez la structure sociale et économique de la société et vous changez immédiatement l'accent relatif des problèmes et des intérêts des adolescents.

* PREMIERE PARTIE :ANALYSE DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUESI - LES STRUCTURES DU SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUEI.1 - Définition :

Un système est un ensemble constitué par des éléments appelés structures reliés entre eux en vue d'une certaine finalité et d'une manière relativement cohérente.

Ceci fait que n'importe quel ensemble n'est pas un système mais que tout système est un ensemble. L'assemblage cohérent des éléments d'un système peut être le fait soit de la nature, d'où la notion de système organique, soit de l'homme d'où un système organisé. Des illustrations en sont par exemple le corps humain et le corps social.

Le système socio-économique est l'espace des rapports socio-économiques et technico-économiques dans lequel se déploient les activités économiques. C'est une combinaison de structures économiques telles que la production et ses déterminants, la consommation, l'investissement et l'épargne, la monnaie, etc..., et de structures sociales, juridiques, politiques et mentales. Le système économique est alors un mode de production défini par le couple constitué par les forces productives et les rapports de production.

I.2 - Les forces productives

Ce sont les facteurs déterminants de la production tels que la force de travail, la terre, le capital, ... Elles se situent donc à un niveau de rapport entre l'homme et la nature. Quel que soit le système, les forces productives sont toujours de même nature. Elles constituent un invariant du point de vue de leur nature.

Le seul point de différenciation possible des forces productives est leur degré de développement car dans certains cas, elles sont développées et dans d'autres, elles le sont beaucoup moins.

I.3 - Les rapports de production

Ils prennent naissance à l'occasion de la production. Ils peuvent s'agir soit de rapports d'exploitation de l'homme par l'homme soit de rapports de coopération entre les hommes. Ces rapports ne sont pas naturels, spontanés, mais déterminés.

Le facteur qui les détermine, c'est le mode de propriété des moyens de production et d'échange. La propriété privée des moyens de production et d'échange entraîne inévitablement l'exploitation des travailleurs salariés par les capitalistes propriétaires des moyens de production. Cette exploitation génère un surplus économique revêtant la forme de profit, que s'approprient les propriétaires de moyens de production.

La situation est différente lorsque les moyens de production et d'échange sont propriété sociale. Dans ce cas, bien que la répartition des revenus ne soit pas égale mais le surplus économique créé bénéficie à l'ensemble de la collectivité en finançant les consommations collectives telles que l'éducation, la santé, les transports publics, ... Malgré l'existence d'une certaine bureaucratie et d'une certaine inégalité des revenus, les rapports d'exploitation vont laisser la place à des rapports de coopération ; et tout revenu est un revenu salarial, personne ne touche plus de revenu de propriété.

On voit par conséquent que les rapports de production constituant l'aspect le plus important de tout mode de production et sont à l'origine de la différenciation entre modes de production, entre systèmes socio-économiques.

II - LA CLASSIFICATION DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES

Lorsqu'on tente une classification des systèmes socio-économiques, il faut bien des critères ; et ces critères ne peuvent se situer qu'à deux niveaux :

- celui des forces productives
- celui des rapports de production,

et ceci d'autant plus que le système socio-économique ou mode de production est déterminé par un état des forces productives et un état des rapports sociaux.

II.1 - Le critère du niveau des forces productives :

Pays développés et Pays sous-développés

Nous avons déjà vu que les forces productives sont de nature identique en tout lieu et en tout temps, et qu'on ne peut les distinguer que du seul point de vue de leur degré de développement ; ceci aboutit à un seul niveau de différenciation : pays développés et pays sous-développés.

L'analyse du sous-développement, dans cette seule optique, est partielle et insuffisante car le phénomène du sous-développement est réduit ici à la seule dimension des forces productives et vidé de tout contenu socio-politique.

Les pays sont ainsi classés selon le degré de développement de leurs forces productives, abstraction faite de la nature des rapports sociaux qui les régissent, et de ce point de vue, on ne peut pas les présenter comme des systèmes socio-économiques.

II.2 - Le critère du mode de régulation des forces productives :

Economie de marché et Economie planifiée

Deux instruments techniques commandent l'évolution des forces productives. Ce sont le marché et le plan qui donnent le critère du mode de régulation de l'Economie.

Le système d'économie de marché est régi, pour l'essentiel et en principe par le mécanisme des prix qui procèdent à l'allocation des ressources et aux ajustements nécessaires jusqu'à la réalisation des équilibres économiques souhaitables, avec le jeu de l'offre et de la demande.

Le système d'Economie planifiée est régi pour l'essentiel par un Plan Central impératif. Le plan fixe les objectifs économiques et sociaux et détermine impérativement les moyens de les réaliser. Ce sont les autorités du plan qui fixent les prix, lesquels ne jouent plus le rôle de régulateur qu'ils peuvent avoir dans une Economie de marché. Le volume de la production est planifié en fonction de la demande.

Mais il peut y avoir des déséquilibres du point de vue de la qualité ce qui fait que toute la production ne trouve pas à s'écouler alors que la demande n'est pas entièrement satisfaite. Il peut arriver par contre que, sur le plan quantitatif, l'offre soit insuffisante face à la demande. C'est le cas lorsqu'il s'agit de produits d'origine agricole, domaine dans lequel l'efficacité du plan est limitée compte tenu, par exemple, des aléas climatiques. Dans un tel cas, il y aura rationnement démocratique du volume de production disponible, par les Autorités.

Généralement, l'économie de marché est associée au Capitalisme et l'Economie planifiée au socialisme sauf pour la Yougoslavie, pays socialiste non régi par un plan impératif. Ce qui est certain, c'est que la planification impérative qui suppose la maîtrise de l'appareil de production et des ressources de la part du planificateur, est inconcevable dans un système de propriété privée des moyens de production. Et là, pense-t-on, le marché remplace le plan puisque remplissent les mêmes fonctions d'allocation des ressources et d'ajustement. Seulement, il faut reconnaître que dans le capitalisme contemporain, c'est-à-dire monopoliste, le marché a beaucoup perdu de sa fonction de régulation.

Tout ceci montre bien que tant qu'on se cantonne au seul niveau des forces productives, il est difficile de dégager un critère satisfaisant de classification des systèmes socio-économiques ; ce qui n'a rien d'étonnant, puisque l'élément le plus important, constitué par la nature des rapports sociaux, est laissé de côté.

II.3 - Le critère de la nature des rapports sociaux :

Capitalisme et Socialisme :

Le critère décisif de classification des systèmes socio-économiques est celui des rapports sociaux tels que déterminés par le mode de propriété des principaux moyens de production et d'échange ; propriété privée avec le capitalisme, propriété publique avec le socialisme, étant bien entendu qu'il s'agit de critère bel et bien socio-économique et non juridique, le droit ne faisant que sanctionner, entériner un état de fait socio-économique. Les révolutions qui, dans certains pays, ont opéré le transfert de la propriété des moyens de production et d'échange d'une minorité de personnes privées à la collectivité n'ont tout de même pas été des actes juridiques.

III - LES CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES ET PARTICULIERES DES SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES

Pour l'étude de ces caractéristiques, il faut partir du fait que tout système socio-économique est situé à la fois dans le temps et dans l'espace.

Pour la situation du système socio-économique dans l'espace, cela revient à dire qu'il est géographiquement situé. De ce fait, il épouse, selon les pays, des formes particulières dictées par la géographie physique et humaine. Au point que, d'un pays à l'autre, un même système économique va revêtir des formes différentes. Il n'existe donc pas de modèle type standard de système. Ce qui existe, ce sont des variétés, des formes structurelles de système socio-économique. Le socialisme et le capitalisme sont toujours construits aux couleurs nationales.

Pour la situation du système socio-économique dans le temps, cela revient à dire qu'il est en mouvement, qu'il peut subir un changement dans son évolution en suivant certaines étapes. Comme tout ensemble, organique ou organisé, il n'est pas inerte, absolument stable. La stabilité qu'on peut enregistrer dans un système économique, n'est qu'apparente, parce que relative. Les systèmes socio-économiques sont alors affectés dans leur évolution par des contradictions qui sont résolues de manière différente puisqu'elles sont de nature différente.

Dans certains cas, les contradictions sont résolues par des réformes, c'est-à-dire des changements opérés en vue d'une amélioration du système. La réforme n'est donc pas fondamentale et ne concerne jamais les rapports sociaux. Elle se situe au niveau du mode de régulation des forces productives et non du mode de propriété. Le capitalisme réformé reste le capitalisme et le socialisme réformé reste le socialisme.

Dans le cas de la réforme, on parle alors d'une dynamique dans le système.

Dans d'autres cas par contre, les contradictions peuvent être de nature et de degré tels qu'aucune opération de rafistolage n'est possible ; tout changement passé alors par la modification profonde, radicale, de la structure de base, les rapports sociaux. On parlera alors de révolution, donc d'une transformation complète de l'ordre social. Ce changement est fondamental car c'est le mode de propriété qui se trouve affecté en cas de révolution. On aboutit sur un autre système et on parle d'une dynamique du système.

Il est donc important de saisir la nuance entre les changements non fondamentaux qui, non seulement préservent l'essence du système mais encore renforcent son efficacité et les changements fondamentaux, essentiels, qui affectent le système lui-même, autrement dit, distinguer la réforme de la révolution.

Afin d'éviter une telle confusion, on peut introduire dans l'analyse le concept de formation économique-sociale qui désigne une société concrète, telle que déterminée par un certain type de rapports sociaux, mais située géographiquement et datée historiquement. Le concept de mode de production servira alors pour désigner le système socio-économique pur et abstrait.

Exemple : Formation économique-sociale capitaliste américaine.

Formation économique-sociale socialiste soviétique.

Mode de production capitaliste ou socialiste.

A partir de mode de production commun (capitaliste ou socialiste), on aura des formations économiques-sociales concrètes (capitalistes ou socialistes) situées dans le temps et dans l'espace.

III.1 - Le capitalisme

A - L'essence du capitalisme

Son essence est constituée par les caractéristiques communes que partagent tous les pays capitalistes et à quelque époque que ce soit. Cette essence va se situer au niveau des rapports sociaux.

Le capitalisme peut être alors défini comme un système de propriété privée des moyens de production et d'échange. Le capitalisme donnera naissance à deux classes que sont la classe capitaliste et la classe ouvrière avec le pouvoir exercé par les représentants de la classe capitaliste.

La classe ouvrière, elle, produit les richesses matérielles mais en jouit très peu et touche des salaires de survie. C'est un phénomène international. Le mobile dominant du capitalisme est la recherche du profit à tout prix avec la conception d'une planification indicative qui lui est propre. Le capitalisme favorise les problèmes économiques tels que le chômage et l'inflation.

B - Les formes du capitalisme dans l'espace et dans le temps

En Europe, le capitalisme s'est formé à partir du système féodal qui peut être considéré comme un mode de production. Du point de vue des rapports de production dans le système féodal, cette société était structurée en groupes socio-professionnels selon la division sociale du travail. On pouvait distinguer : le clergé, les nobles et les tiers-états, ces derniers nourrissant la nation avec leur travail et payant l'impôt.

C'est donc deux classes sociales composées des seigneurs féodaux et de la paysannerie, les premiers réduisant les seconds au sevrage.

L'idéologie dominante y était celle de l'église catholique. Le développement du capitalisme va s'appuyer sur un certain nombre de conditions favorables que sont : la révolution industrielle du 19^e siècle ; une condition financière avec l'accumulation primitive du capital comme le dit Karl Marx ; une condition d'ordre idéologique avec la réforme apportée dans le christianisme avec l'avènement du protestantisme par Jean Calvin qui disait : "et la richesse sur terre est le signe de l'élection divine".

Il y eut aussi des révolutions politiques pour avoir le pouvoir, d'abord en Angleterre au 17^e siècle puis en France au 18^e siècle. Ce n'est que dans la deuxième moitié du 18^e siècle que le capitalisme va se développer en Allemagne, au Japon et aux U.S.A.

C - Les variétés structurelles du capitalisme

Pendant la phase de la révolution industrielle du 18^e siècle le capitalisme était un capitalisme concurrentiel ou encore atomistique. La deuxième phase est celle du capitalisme monopoliste ou encore moléculaire qui est impérialiste. La troisième phase sera atteinte au moment de la première guerre mondiale avec un capitalisme monopoliste d'Etat, qui va se renforcer au moment de la grande crise de 1929.

Actuellement, le capitalisme monopoliste d'Etat se manifeste par des commandes massives de l'Etat dans le secteur privé et l'avènement d'une politique économique qui avantage les grandes entreprises.

D - La diversité du capitalisme dans l'espace

Sur le plan géographique, les pays capitalistes sont loin de constituer un bloc homogène. On trouve :

- le capitalisme développé en Australie avec l'Océanie, en Asie avec le Japon, en Amérique avec la République Sud-africaine et en Europe du Nord.
- le capitalisme moyennement développé avec des pays tels que la France, la Belgique, la Grande Bretagne, etc...
- le capitalisme moins développé avec l'Italie, la Grèce, etc...

En Europe, la plupart des pays capitalistes sont des pays de l'OCDE* créée en 1960 et qui remplaçait l'OEDE** créée en 1940 pour administrer l'aide américaine du plan Marshall.

Dans certains pays, le poids des facteurs culturels et historiques n'est pas à négliger. C'est le cas de la France où les structures féodales ont fait leur influence alors qu'aux USA, le capitalisme est construit sur un terrain neuf. Dans ces pays d'Amérique du Nord, c'est la réforme de Calvin qui y a triomphé.

* OCDE : Organisation (de coopération
du capitalisme du développement économique

** OEDE : Organisation européenne du développement économique.

La politique sociale n'occupe pas les mêmes niveaux dans les pays capitalistes et cette politique est plus poussée en Suède.

En Hollande, nous notons un capitalisme de type féodal.

III.2 - Le Socialisme

A - Les traits caractéristiques

Le socialisme est un système de propriété sociale des moyens de production en vue de la satisfaction progressive des besoins collectifs et individuels matériels.

Le socialisme est différent de l'égalitarisme social absolu.

La répartition du revenu est basée sur la quantité et la qualité du travail fourni. Les inégalités sociales seront alors moins fortes que dans le capitalisme. Les revenus de profits sont inconnus du socialisme.

Ces remarques nous montrent l'homogénéité du système avec l'inexistence de classes sociales mais existence de groupes socio-professionnels ce qui entraîne une division sociale du travail.

Les pays socialistes sont dirigés par des communistes car les pays dirigés par des socialistes sont en général des pays capitalistes.

Le pouvoir politique est exercé par l'Etat et le système de production favorise l'existence de plan central impératif qui est le meilleur régulateur du système économique pour faire face aux problèmes du chômage, de l'inflation, etc...

Sur le plan politique, des problèmes existent car le socialisme pose le problème bureaucratique qui est une manifestation de rupture entre le sommet et la base d'une organisation ; et ce phénomène poussé loin peut engendrer une crise.

On remarque aussi une mauvaise organisation commerciale d'où un développement du phénomène des supermarchés comme dans les pays capitalistes.

Le socialisme a démarré avec la révolution de 1917 en URSS. Il est donc très jeune par rapport au capitalisme. Il concerne :

- quelques pays d'Europe : URSS, ALBANIE, BULGARIE, HONGRIE, POLOGNE, RDA, ROUMANIE, TCHECOSLOVAQUIE, YOUGOSLAVIE.
- quelques pays Asiatiques : CHINE, VIET-NAM, COREE DU NORD, MONGOLIE, LAOS, CAMBODGE.
- un pays américain : CUBA

Les pays africains s'y réclamant sont plutôt en transition vers le socialisme.

Ces quelques pays regroupent plus du tiers de la production mondiale, comptabilisent le tiers de la production industrielle mondiale et occupent le quart de la surface terrestre.

B - L'évolution du socialisme dans le temps

L'expérience socialiste, comme nous le constatons, est très récente car date de 1917 avec la révolution en Russie. Pour l'instant donc, la constitution du socialisme est un processus qui est en cours.

La deuxième vague a eu lieu en 1945 avec les pays de l'Europe de l'Est et en 1949 avec la révolution chinoise. Cuba y accéda en 1959 et des pays comme le Laos et le Cambodge ne seront socialistes qu'en 1975.

Donc pour la constitution du socialisme dans le temps, il suffira de se référer à son avènement en Russie qui était un pays très sous-développé où la famine était très fréquente jusqu'en 1913 ; elle a pu sortir de cette situation avec la révolution bolchévique.

C - La diversité du socialisme dans l'espace

Du point de vue de l'ampleur des moyens de production, il ya certaines différences entre les pays socialistes.

En URSS et en Chine par exemple, la collectivisation s'est faite juste après la prise du pouvoir par les communistes tandis que dans les autres pays, elle s'est faite progressivement.

Mais, il existe dans tous les pays socialistes un secteur d'activité légal privé comme l'artisanat, les petites réparations mais à condition de ne pas utiliser de main d'oeuvre, donc artisanat à caractère personnel. La planification peut aussi différer suivant les pays. On distingue ainsi les décisions stratégiques qui entraînent des incidences financières importantes et ont des effets qui se manifestent dans le long terme. Elles ont tendance à être centralisées. Les décisions tactiques sont celles prises au jour le jour, facilement décentralisables et ont des effets dans le court terme.

Le pays socialiste avec le degré d'autonomie des entreprises le plus élevé, est la Yougoslavie avec son système d'autogestion appuyé sur un plan indicatif. Cette autogestion se fait au niveau des entreprises utilisant au moins cinq salariés qui forment le conseil ouvrier qui élit un comité de gestion qui nomme le directeur de l'entreprise.

Ce plan indicatif Yougoslave a entraîné dans ce pays le chômage et l'inflation.

On peut rencontrer aussi des sociétés à capital mixte dans certains pays socialistes comme la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, la Chine. Mais là, c'est le gouvernement socialiste qui construit avec le capital étranger et est actionnaire majoritaire (au moins 51 % des actions). D'autres sont hostiles à la présence de capitaux étrangers dans leur économie. C'est le cas de l'URSS, la RDA, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie.

Pour ce qui est de la politique, il y a le principe du parti unique, ce qui n'est pas forcé car le multipartisme peut exister mais ce sera des partis qui adhèrent au système.

D - La convergence des systèmes

Elle est théorique et est développée par un certain nombre d'auteurs néo-classiques. Ils soutiennent que le capitalisme et le socialisme convergent vers une nouvelle société appelée SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Ceci parce que le socialisme a adopté certaines mesures de régulation du capitalisme comme les réformes introduites dans leur gestion économique et que le capitalisme a adopté la planification, l'intervention de l'Etat dans les activités de l'économie comme cela se fait dans le socialisme.

Les droits socio-économiques sont trop respectés dans les pays socialistes. Ce sont d'abord le droit au travail, à la sécurité sociale, à la médecine gratuite, à l'instruction et à la culture gratuites sur toutes ces formes.

III.3 - Les pays sous-développés

Les deux grandes formes dominantes d'organisation socio-économique à l'échelle mondiale sont, comme nous venons de le voir, le capitalisme et le socialisme en Amérique du Nord et en Europe. Mais en Amérique Latine, en Asie et en Afrique, on note les pays dits sous-développés.

Le sous-développement est un phénomène très complexe : il englobe des traits communs à tous les pays concernés, en même temps qu'il fait état de variétés structurelles/marquées^{CSOZ} selon les pays.

Mais qu'est-ce que le sous-développement ?

Autrefois, les pays appelés aujourd'hui "pays sous-développés" étaient dénommés "pays sauvages", "pays arriérés", "pays colonisés", "pays neufs".

L'expression courante est aujourd'hui "pays sous-développés" (underdeveloped countries) ; on dit aussi "Pays en retard de développement", "pays pauvres"; "nations prolétaires", "pays en friche", "pays du tiers-monde", "pays en voie de développement", "pays non industrialisés".

Inutile de s'engager dans des discussions byzantines sur le sens de toutes ces expressions. J'emploierai l'expression "Pays sous-développés", parce qu'elle est la plus courante dans la littérature économique. Ce qui suivra en précisera le sens progressivement.

Pour éviter des équivoques, notons cependant deux choses :

- "Pays sous-développés" ne signifie pas "pays dont la civilisation est inférieure, ou moins humaine que celle des pays dits développés". La Chine et l'Inde sont les deux plus grandes nations sous-développées, mais sont aussi des pays dont les civilisations sont les plus riches et les plus anciennes.
- "Pays sous-développés" ne signifie pas simplement "pays colonisés". L'exploitation coloniale n'explique pas tout. La Taïlande et l'Ethiopie (scuf de 1935-36 à 1941) ont toujours été indépendantes... et sont plutôt moins développés que le SENEGAL. L'Espagne et le Portugal sont des pays colonisateurs et sont des pays sous-développés... Certains pensent même que le fait d'avoir vécu longtemps des richesses de leurs colonies explique en partie la stagnation des économies portugaise et espagnole.

Le sous-développement semble plus souvent être la cause de la colonisation que la conséquence.

Pour éviter les équivoques signalées, il suffit au départ de définir les pays sous-développés comme ceux dont les ressources potentielles (naturelles et humaines) ne sont pas actualisées autant que le permettent les techniques modernes.

A - Les caractéristiques communes du sous-développement

Les pays sous-développés (PSD), dans l'ensemble, présentent des structures socio-économiques qui leur sont particulières tant au plan interne qu'au plan de leurs relations extérieures.

En étudiant les économies européennes du 17^e siècle, on ne trouve pas les caractéristiques actuelles qu'on trouve dans les pays sous-développés. Donc on ne peut pas lier le sous-développement à une faiblesse des forces productives seulement. On se rend compte alors que la stratégie du rattrapage développée par certains auteurs ne tient pas.

1° - Les aspects internes du sous-développement

Une situation propre à tous les PSD est le phénomène du dualisme, c'est-à-dire l'existence de deux secteurs à l'intérieur de l'économie et qui fonctionnent dans une situation de relative autonomie l'un par rapport à l'autre. L'un est le secteur traditionnel, non capitaliste, fondé sur l'essentiel sur l'agriculture et l'autre le secteur moderne, capitaliste, centralisé sur les activités secondaires et tertiaires.

- Le secteur traditionnel est constitué par le monde rural qui, dans les PSD, atteint 70 à 80 % de la population mais néanmoins le problème de l'autosuffisance alimentaire reste entier.

Cette forme d'économie primitive constitue un obstacle au développement car c'est une économie d'autoconsommation avec une division du travail extrêmement faible, une technique ultra-rudimentaire, un investissement faible. Elle est stationnaire car le progrès et l'augmentation de la production supposeraient un bouleversement des structures sociales et des mentalités.

Dans ce secteur, on note en général deux types d'agriculture : une agriculture vivrière centrée sur les céréales et une agriculture de Rente centrée sur des produits comme l'arachide, le café, le cacao, etc... Le problème est celui du rendement à l'hectare qui est faible. Cette faiblesse ne sera pas endossée par les facteurs naturels seulement car il y a une responsabilité des hommes.

- Le secteur moderne est généralement importé et capitaliste, dominé par le capital étranger et qui fonctionne autour des grands centres urbains. Il est constitué d'industries légères, d'extraction de matières premières et pratiquement jamais d'industries lourdes. Le tertiaire y est prédominant et est constitué des banques, des activités commerciales. Le gonflement de ce secteur tertiaire entraîne une hypertrophie de ce secteur, c'est-à-dire un développement anormal, sans rapport avec le niveau de développement des forces productives. La logique de croissance n'y est pas de répondre aux besoins des économies sous-développées, mais aux besoins des économies développées, ce qui est inévitable, puisque ce secteur a été créé par une impulsion extérieure.

2° - L'aspect externe du sous-développement : la dépendance

Les économies des PSD sont des économies dominées, des économies, comme disent certains, télécommandées.

Le phénomène de dépendance est spécifique aux PSD actuels. Cette dépendance se fait par rapport à une unité économique centrale constituée par les pays développés dominants et les pays dominés constituent la périphérie.

Qu'il soit bien entendu aussi qu'indépendance économique ne signifie pas autarcie. En économie, l'autarcie n'a de signification que pour les économies ultra-primitives, mais l'indépendance veut dire que l'on a un minimum d'autonomie de décision dans les accords de coopération, donc une certaine égalité dans les contrats de coopération. La dépendance est un phénomène global. Elle est économique, financière, commerciale surtout mais aussi politique, technologique, culturelle.

- La dépendance économique : le secteur moderne est géré de l'extérieur. Les économies sous-développées sont des économies extraverties et manquent d'industries industrialisantes.
- La dépendance financière : elle a plusieurs origines. D'abord du mode de propriété qui est prédominant dans le secteur secondaire. On se base trop sur les capitaux extérieurs qui viennent sous forme d'investissements directs ou de prêts bilatéraux ou multi-latéraux. Il y a aussi l'intervention de la BIRD^{**} appelée banque mondiale et du FMI^{**}. Cette dépendance financière a des conséquences économiques et surtout sociales néfastes. Elle est encore beaucoup plus renforcée pour les PSD membres d'une zone monétaire.
- La dépendance commerciale : elle se manifeste surtout sur l'importation et l'exportation, le commerce extérieur. Cette tendance a vu bon nombre de PSD encourager l'implantation d'industries de substitution d'importation. Dans bien des cas, ces industries ont été installées par des firmes capitalistes d'origine européenne ou américaine qui jugent plus rentable de transférer certaines de leurs activités industrielles vers la "périphérie", compte tenu du coût faible de la main d'œuvre locale et des protections douanières dont elles bénéficient à cet effet. Leur présence n'induit aucun changement significatif dans la balance commerciale des PSD.

Un autre inconvénient est la détérioration des termes de l'échange. En effet, l'indice des prix à l'importation croît plus vite que celui des prix à l'exportation, ce qui se traduit par des moins-values budgétaires substantielles.

- La dépendance technique, culturelle, politique : les PSD importent la technologie, le savoir, le savoir-faire, ce qui entraîne des conséquences néfastes dans le domaine des sciences sociales.

*BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

*FMI ; Fonds Monétaire International.

B - La diversité du sous-développement

Malgré leurs caractéristiques communes, les PSD présentent une très grande diversité tant au niveau des forces productives, qu'au niveau des rapports de production, plus précisément au niveau de la nature de la ligne générale de politique économique adoptée dans la lutte contre le sous-développement.

1° - Les différences dans le degré de développement des forces productives

Le critère retenu par les économistes néo-classiques est le niveau du revenu par capita (par tête d'habitant).

Suivant ce critère, les PSD sont classés en 4 catégories :

- ceux qui ont un revenu par tête de moins de 200 \$ tels que le Niger, le Mali, le Burkina Faso, etc...
- ceux qui ont entre 200 et 400 \$: Sénégal, Côte d'Ivoire, Maroc, etc...
- ceux qui ont entre 400 et 600 \$: Brésil, Algérie, Mexique, Argentine, etc...
- ceux qui sont producteurs de pétrole à l'exception du Nigéria (250 \$), l'Indonésie (150 \$).

Pour calculer ce revenu, il faut disposer de statistiques fiables sur la production nationale et la démographie, ce qui est très difficile. Il est donc sans aucun sens dans une bonne partie des PSD.

D'autres critères lui sont préférés alors tels que :

- l'indice socio-économique du développement comme le taux d'alphabétisation, le nombre de médecins, tout cela par tête d'habitant.
- Les conditions climatiques : en Afrique de l'Ouest par exemple, si les pays du Sud ou de forêts (Côte d'Ivoire, Guinée, etc) sont favorisés par une bonne pluviométrie, il n'en est pas de même pour les pays du Sahel ou de la Savane (Sénégal, Mali, Burkina Faso, etc.) confrontés à la sécheresse 10 mois sur 12.
- Les ressources naturelles avec comme ligne de séparation, le pétrole (OPEP*) et les pays non producteurs de pétrole appelés aussi quart-monde.

OPEP*: Organisation des Pays Exportateurs et Producteurs de Pétrole.

- L'ouverture démographique avec des pays très peuplés tels que la Chine, le Nigéria, le Zaïre ; des pays moins peuplés tels que le Sénégal, la Guinée et les moins peuplés/^{encore} tels que la Gambie, le Gabon, le Cap-Vert.
- Le niveau d'industrialisation avec en tête les pays tels que le Brésil, l'Argentine, l'Algérie, l'Egypte, etc. ; suivent les moins industrialisés tels que Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire, etc... ; qui sont suivis du Mali, de la Mauritanie, etc...
- Leur histoire politique : la plupart des pays africains sont devenus indépendants depuis 1960 alors que ceux d'Amérique Latine le sont depuis très longtemps, et d'autres n'ont jamais été d'anciennes colonies.

Cependant la différenciation entre PSD présente encore plus de relief lorsque l'on considère l'orientation générale de leurs politiques de développement.

2° - Les différences dans les politiques de développement

Dans tous les PSD, l'Etat a pris en main l'opération de développement économique. Cet interventionisme économique de l'Etat s'effectue sur un système hétérogène de structures capitalistes et de structures "traditionnelles". Il s'agit donc de capitalisme d'Etat, dans la mesure où ce sont des structures capitalistes qui sont concernées. Dans les pays développés capitalistes, le capitalisme d'Etat est un capitalisme monopoliste d'Etat, dans lequel l'Etat est contrôlé par les monopoles. L'Etat y assume une fonction de régulation, c'est-à-dire de remise en ordre, pour un meilleur fonctionnement de l'Economie.

Dans les pays socialistes développés aussi, c'est le capitalisme d'Etat qui est de rigueur dans la phase de transition, c'est-à-dire pendant les premières années qui suivent la révolution, alors que les structures socialistes ne sont pas encore complètement en place.

La situation constatée dans les PSD, surtout en Afrique au lendemain des indépendances, est assez différente. Les PSD sont caractérisés par une structure de transition vers l'un ou l'autre des deux systèmes que sont le capitalisme et le socialisme, et une situation intermédiaire ou socialisme africain. Quelque soit leur tendance, on assiste à une forte présence de l'Etat dans l'activité économique qui a commencé à s'exercer à partir de structures capitalistes d'où un capitalisme d'Etat.



Mais cette présence de l'Etat se manifeste de façon différente selon les pays :

a) * Le capitalisme d'Etat de transition vers le capitalisme

Il concerne la plupart des pays africains où les dirigeants ont compris l'indépendance économique dans le sens non pas de la nationalisation qui est une main mise de l'Etat sur le secteur productif, mais d'indigénisation qui est une insertion progressive de quelques nationaux dans le monde des affaires, avec d'ailleurs l'aide de l'Etat, surtout sous forme de facilités financières. Avec l'indigénisation, on assiste à un développement du capitalisme.

b) * Le capitalisme d'Etat de transition vers le socialisme

Il concerne des pays qui ont compris l'indépendance économique comme un processus de contrôle de l'Economie par l'Etat. Toutefois, même à l'intérieur de ce cadre global, on trouve des différences très sensibles d'orientation politique.

Le pionnier dans cette voie est l'Egypte de Nasser qui a nationalisé le canal de Suez en 1956. Mais l'Egypte revient aujourd'hui progressivement vers le capitalisme. Ensuite, il y a eu des pays tels que la Tanzanie, l'Algérie, la Somalie, l'Angola, le Mozambique, la Guinée, etc.. Aucun de ces pays n'appartient à une zone monétaire.

c) * La voie africaine du socialisme

C'est tout simplement un capitalisme d'Etat de type particulier. Des pays comme le Kenya et surtout le Sénégal ont opté pour cette voie.

Le président SENHOR a développé cette théorie dans ses ouvrages Liberté I et II. Elle dégage quatre (4) caractéristiques :

- c'est une voie moyenne, médiane entre le capitalisme et le socialisme d'inspiration marxiste.
- Il puise ses racines dans la négritude.
- Sa finalité n'est pas d'ordre matériel mais l'accumulation de richesses spirituelles.
- Trois secteurs d'activités dans l'économie : le secteur libre (industrie, commerce, banques), le secteur d'économie mixte (l'eau, l'électricité, etc.) le secteur socialisé (agriculture).

.....

CONCLUSION PARTIELLE

Comme nous l'aurons constaté, cette analyse plus ou moins complète des systèmes socio-économiques et particulièrement des pays sous-développés, nous permettra de mieux nous situer dans la suite de notre étude du point de vue de l'environnement socio-économique dans lequel nous déployons et de pouvoir mieux cerner les problèmes fondamentaux spécifiques à la jeunesse des PSD afin de pouvoir proposer des solutions mieux adaptées et réalisables dans nos pays.

La connaissance des systèmes socio-économiques me paraît indispensable pour tous ceux qui interviennent dans le secteur si sensible qu'est celui de la jeunesse.

* DEUXIEME PARTIEANALYSE DE QUELQUES PROBLEMES FONDAMENTAUX SPECIFIQUES A LA JEUNESSE
DES PAYS SOUS-DEVELOPPESI - PROBLEMES D'EDUCATION, DE CULTURE ET DE COMMUNICATION

Aujourd'hui, dans nos pays sous-développés, la jeunesse est confrontée à une multitude de problèmes mais ceci n'empêche nullement que la jeunesse en général et les enfants en particulier occupent une place primordiale dans nos sociétés surtout dans la zone saharo-sahélienne.

Une citation d'une femme peulhe Bororo du Niger traduit l'importance exceptionnelle de l'enfant dans le cycle de la vie des sociétés sahéliennes.

Elle dit : "Les enfants, ce sont la vie. Si tu vis et n'a pas d'enfants, tu es déjà mort, tu ne vis pas".

"Pour l'homme, et pour la femme, les enfants sont le remède contre la mort. Ils sont leur vie. Ils sont leur bonheur".

Ceci nous montre les systèmes sociétaux très sophistiqués des sociétés sahéliennes qui sont centrés sur l'enfant, considéré comme l'espoir de la continuation d'une civilisation amoureusement élaborée.

Ceci explique alors l'attention toute particulière accordée à l'enfant en vue de sa socialisation qui est son intégration dans une situation sociale, un groupe social déterminé. Dans ces groupes, l'ensemble des normes sociales était fixé au moyen de "lois coutumières" surtout et dans les connaissances enseignées aux enfants.

Les sciences du comportement à partir des règles de la "bonne éducation" avaient la plus grande importance dans la hiérarchie des apprentissages car à quoi bon les autres savoirs si l'on était pas capable d'abord de vivre en bonne intelligence avec les autres et de participer au développement collectif de son groupe d'appartenance.

Si la disparition, observable actuellement, des apprentissages scientifiques et techniques traditionnels a des conséquences dramatiques, l'effacement de l'aspect **majeur** de la socialisation de l'enfant est encore plus grave car il est destructeur de civilisation.

La perte de notre civilisation est comparable à la perte de notre âme car les valeurs d'une société sont en fait les déterminants principaux de l'élaboration de celle-ci. Mais on peut se rendre compte aujourd'hui que les valeurs subissent des changements profonds. Je préfère parler d'instabilité des valeurs à la place de changement car, en fait, rien n'est venu remplacer les anciens modèles et que le développement venu de l'extérieur a fortement destabilisé la société, provoquant la mise en cause du connu sans autres perspectives véritables.

Il paraît néanmoins un peu tôt pour tirer les résultats de ce processus car ils peuvent être très différents : la démission, le retour en arrière, le sursaut constructif. Nous tentons alors d'apporter des éléments d'appréciation susceptibles d'ouvrir le débat, d'amorcer la réflexion plus que de résoudre tout de suite ce problème.

Mais, il me paraît utile de rappeler comment était socialisé l'enfant dans notre société jusqu'à ces dernières années en rappelant les grandes valeurs sur lesquelles reposaient ces sociétés ou même reposent ces sociétés car au niveau de la petite enfance, elles continuent à être plus ou moins enseignées.

Il faut préciser qu'à l'origine les rapports de production recoupaient les rapports de parenté. Par exemple, les étrangers acceptés par un groupe donné étaient intégrés dans celui-ci comme parents.

Une première valeur est l'entente et pour cela la société était organisée de façon à éviter les chocs entre éléments différents : on vit avec celles ou ceux de son sexe et de son âge, ce qui entraîne quatre grandes séparations en monde des hommes, celui des femmes, celui des adultes et celui des jeunes. Et entre ces groupes, tout est arrangé par le jeu des règles de politesse dissuasives destinées à détourner les querelles possibles entre femme et mari, fils et père, jeune et aîné pour éviter les risques de contestation et d'irrespect.

Ainsi donc, même si les antagonismes devraient éclater, tout se passera entre "gens bien élevés" comme on dit.

Une autre valeur est le respect dû à l'âge et à la barbe ce qui entraîne une primauté de l'homme sur la femme. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la prise de décision mais à condition que cela ne soit ni vu ni su : elles sont alors les conseillères efficaces mais effacées.

L'entr'aide et la solidarité sont pratiquement une condition de survie du groupe. L'hospitalité en est une autre et son complément naturel est la tolérance et le culte de l'amitié est poussée à l'extrême : tout ce qui est à l'un est à l'autre.

Une grande place est aussi accordée au travail, au sens de l'effort et à celui de l'épargne. Et dès le plus jeune âge, environ 8 ans, les enfants sont appelés à jouer un rôle dans la production.

Les conditionnements qui déterminent par la suite les comportements de la "parfaite éducation" sont stimulés par ce but suprême qu'il faut atteindre et constamment défendre : l'honneur.

Il y a aussi une série de mesures qui s'apparentent aux principes moraux de toutes les sociétés : ne pas mentir, ne pas trahir, ne pas laisser de dettes, ne pas être oisif, etc... et auxquelles, on greffe aussi de grands devoirs auxquels on attribue beaucoup d'importance pour la survie et la régulation de la société : il faut jouer son rôle dans la reproduction de la société et donc ne pas rester célibataire.

Cette idée de la perfection à atteindre proposée comme modèle de comportement à la jeunesse correspond à l'image que la société saharo-sahélienne se fait de "l'homme social".

Ceci ne veut pas dire que la société adulte respectait à la lettre les préceptes indiqués mais elle a quand même trouvé des parades à la rigueur par la commode hypocrisie sociale.

.../...

Le rôle du griot dans cette société est à signaler. Ils sont des agents éducatifs fort efficaces, combattant d'un côté par l'ironie tous les maux de la société et louant de l'autre les personnages dont les comportements sont jugés valeureux. On sait qu'il y a de nombreuses perversions à cette fonction et qu'ils louent maintenant plus en fonction de largesses du loué que des qualités qu'il possède réellement.

Désormais, "l'idole de la société est le fonctionnaire de la ville au pouvoir monétaire ostensiblement affiché, qui se mue de plus en plus dans l'individualisme et non le cultivateur, l'éleveur, le pêcheur solidaire des autres et trouvant son bonheur dans l'amitié partagée.

Donc "l'homme social" se trouve au noteur des sociétés industrielles : "l'homme économique", le consommateur. Et il est évident que le système éducatif traditionnel n'a pu ni résister vraiment ni s'adapter à cette incursion brutale, incursion accompagnée elle-même par une partie de son système éducatif, l'école occidentale qui subit d'ailleurs une crise profonde.

On peut être amené à dire que cette école, telle qu'elle a été parachutée, créée, préparait à l'adaptation à une société industrielle, n'a pas sa raison d'exister dans une société où la majorité de la population vit de l'agriculture ou de l'élevage comme c'est le cas dans les PSD. On se heurte alors au paradoxe suivant : une école s'adressant à un faible pourcentage d'enfants, préparant à une société qui n'existe pas, qui se trouve néanmoins dans un rapport de force suffisant pour renverser totalement ou presque "l'école de la vie", élaborée par la société rurale ancienne et néanmoins toujours actuelle.

Le développement dans la suite de notre analyse, en ce qui concerne l'école et la famille, nous permettra d'aller encore plus dans l'essence de ce calvaire que vivent les jeunes des PSD.

Tout ceci fait que la jeunesse est confrontée à beaucoup de problèmes qui peuvent voir leur gravité plus ou moins importante d'un PSD à un autre.

.../...

I.1 - Définitions de la notion de jeunesse

La jeunesse est la période de la vie durant laquelle s'acquièrent les compétences et les virtualités sociales en vue des responsabilités et rétributions de la vie d'adulte.

La jeunesse est un concept que ne connaissaient pas les sociétés traditionnelles, dans lesquelles les individus passaient sans transition de l'enfance à l'âge adulte ; il n'existait pas de fosse entre les générations. La jeunesse était, jusqu'il y a peu, l'état de vie individuelle entre la puberté physiologique et l'entrée dans la vie adulte. C'était un âge de la vie.

Aujourd'hui, quand on dit jeunesse, on pense bien plutôt à un groupe de contemporains qui sont dans cet âge de la vie. Cette notion de groupe social est récente et propre aux sociétés industrielles riches.

Le professeur SCHWARTZENBERG écrivait dans "le Monde" que "la jeunesse est en exil et qu'il nous faut la rapatrier".

Nous ne disons pas que la jeunesse est une classe sociale : le jeune ouvrier diffère du jeune bourgeois, le Sénégalais de l'Ivoirien, le blanc du noir, la jeunesse n'est pas monolithique mais on ne peut nier une certaine unité interne. Nous assistons à une mutation fondamentale de la société : l'école de longue durée écarte les jeunes des adultes et les contraint à faire leur apprentissage de la vie entre jeunes, à s'adultiser entre eux.

Le SENEGAL, pour avoir choisi de mettre la jeunesse au centre de ses préoccupations actuelles, c'est-à-dire de réfléchir sur la situation présente de sa jeunesse ainsi que sur le sort que l'avenir réserve à cette dernière, de lui assigner une place et un rôle déterminé dans le tissu social, de lui affecter certains devoirs et droits liés à son statut, de considérer ses besoins, intérêts, aspirations, idéaux, etc., se trouve par la même obligé de s'arrêter un moment sur le concept de jeunesse tel qu'il fonctionne dans la société sénégalaise.

Il est maintenant assez connu que dans toutes les communautés humaines, et la société sénégalaise n'échappe pas à la règle, chaque individu possède trois âges distincts :

- un âge biologique, celui qu'il a ;
- un âge psychologique, celui qu'il se donne ;
- un âge sociologique, celui qu'on lui donne.

En conséquence, il semble que toute définition faisant référence à la notion d'âge doive opérer une synthèse de ces trois variables.

Ainsi donc au Sénégal, comme partout ailleurs, est jeune tout individu non atteint par des limites d'âges évidentes qui se considère comme jeune et que la société accepte comme tel. Pour des raisons d'opérationalité, et sans préjudice pour les modulations que la vie ne manquerait pas d'imposer face à tel ou tel cas particulier à un moment donné, il semble qu'il faille entériner le caractère fonctionnel de la fourchette comprise entre 15 et 35 ans pour exprimer aujourd'hui l'âge de jeunesse au Sénégal.

I.2 - Les principaux problèmes de la jeunesse

L'UNESCO* a toujours analysé les "problèmes de la jeunesse" comme étroitement liés à l'ensemble des questions économiques, sociales et culturelles qui déterminent la problématique mondiale. Elle n'en considère pas moins que les jeunes occupent une place spécifique dans la société et que, tout en situant leurs problèmes dans un cadre plus large, il est possible d'en identifier qui leur sont particuliers.

Dans la plus grande partie du monde et spécialement dans les PSD, les jeunes et les enfants constituent la majorité de la population.

Dans la crise économique et sociale qui, manifestement, constituera le trait marquant de la décennie des années 80, la jeunesse est partout le plus gravement touchée. La jeunesse est devenue un problème

.../...

*UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture.

qui fait couler beaucoup d'encre et suscite de nombreux débats. L'avenir de nombreux jeunes du tiers-monde, dans les villes comme dans les campagnes, est si étroitement lié au processus du développement que toute dégradation économique durable, toute perturbation importante du crédit et des échanges internationaux risquent de freiner considérablement, voire de bouleverser l'élaboration des programmes économiques, éducatifs et autres. Il est à craindre que les difficultés chroniques qui pèsent sur la jeunesse du tiers-monde à savoir l'analphabétisme, l'absence de possibilités en matière d'éducation, la dévalorisation des formations et chômage, l'exode de la jeunesse rurale vers les villes, ne s'aggravent davantage encore en l'absence de tels programmes.

Par ailleurs, l'importance récemment attachée par les peuples du tiers-monde et par leurs gouvernements à la réaffirmation de la validité et de la force des valeurs endogènes dans le processus de développement va être mise à l'épreuve par cette période de crise économique. Le réveil culturel revêt une importance considérable pour les jeunes du tiers-monde en raison du rôle majeur qu'il est appelé à jouer dans l'avenir de notre société.

L'affirmation de l'autonomie culturelle du tiers-monde risque de se heurter à un obstacle de taille, qui est la nécessité de définir de nouvelles orientations en matière d'éducation et de production à une époque de crise économique générale. Mais si important soit-il, cet obstacle peut également servir de support à l'élaboration d'un modèle de développement qualitativement différent.

Au sein de la jeunesse, les minorités ethniques et, bien entendu, les handicapés physiques ou mentaux sont, eux aussi, particulièrement vulnérables aux restrictions, aux licenciements et à la dévalorisation des qualifications qui caractérisent les périodes d'austérité et de chômage. Donc, la vulnérabilité particulière de la jeunesse aux effets de la crise économique ne devrait pas nous masquer la vulnérabilité plus grande encore de ces sous-groupes en son sein auxquels on ajoute le sous-groupe des jeunes femmes qui ressentiront l'incidence de la crise comme un coup porté à la reconnaissance récente et encore fragile de l'égalité de leurs droits.

A - Les problèmes d'intégration de la tradition dans la modernité

La situation de la jeunesse africaine a connu des variations considérables en rapport avec les différentes expériences historiques vécues par les sociétés africaines. Nous allons tenter d'analyser la situation des jeunes dans les années 1960-1980, c'est-à-dire au sortir de la période coloniale, et de dégager les principales tendances qui nous semble devoir s'affirmer dans les années 80. Une telle entreprise ne peut s'effectuer sans une référence à la situation de la jeunesse dans la société africaine précoloniale, donc dans la société traditionnelle africaine.

La tradition est un aspect de la culture d'un peuple.

La culture est plus large que la tradition et la dépasse en ce qu'elle intègre des valeurs, des comportements, des créations du présent. La culture nationale est constituée de tout ce qui est venu des générations antérieures et tout ce qui a été créé par la génération nouvelle.

1° * Situation de la jeunesse dans la société traditionnelle

Un bref examen de la condition de la jeunesse dans la société africaine traditionnelle fait apparaître un certain nombre de caractéristiques. La première concerne le caractère limité et relativement restreint de la société traditionnelle qui était organisée non pas à une échelle nationale mais ethnique, tribale, classique et lignagère. Tout le système social était cimenté par la référence aux ancêtres, qui étaient les fondements et les garants de l'ordre social.

La tradition légitimée par les ancêtres était le facteur principal de l'intégration sociale.

Dès son jeune âge, la famille apprenait à l'individu à vivre avec un entourage social large, ce qui finissait par créer chez lui une habitude à la présence d'autrui. La communauté globale, de son côté, lui présente les adultes comme interchangeable et donnait à chacun d'entre eux le droit de l'éduquer. D'une manière générale, le type d'éducation en vigueur était diffus, informel, pragmatique et fonctionnel. La progression dans la formation était liée à l'accroissement de la maturité dans la vie.

.../...

La formation professionnelle avait, entre autres fonctions, celle d'assurer la reproduction de la situation du père, de la mère ou, d'une manière générale, de la personne qui avait la charge de l'enfant.

La mobilité sociale et professionnelle était inconnue dans ce type de société. Le travail, quel qu'il soit, avait du prestige. Les jeunes acceptaient et aimaient leur métier. Une fois leur formation achevée, les jeunes étaient installés dans la vie par la société.

Cette société n'autorisait pas et n'encourageait pas le jeune à prendre son indépendance. La société en tant que telle, n'était jamais mise en question ; on ne cherchait pas à s'affranchir de la tutelle des parents, à aller faire sa vie ailleurs, on visait plutôt à s'intégrer à la société en devenant plus responsable et en participant à sa reproduction. La succession généalogique n'était pas simplement un fait mais encore une valeur. La généalogie avait une valeur de prestige, de devise. La succession des noms des ancêtres était un facteur d'éloge. Elle avait pour fonction, lorsqu'elle était affirmée, d'intégrer le jeune dans une ligne d'honneur, une structure d'honorabilité.

Le système de valeurs était tel que la jeunesse avait le devoir de servir. Un jeune quel qu'il soit était disponible et pouvait être mobilisé à tout moment par un adulte quelconque ou par la collectivité pour un service. En définitive, le jeune Africain de la société traditionnelle, tel que le formait le système d'éducation, se caractérisait par un certain nombre de traits qui étaient d'ailleurs liés les uns aux autres :

- l'habitude de vivre avec les autres ; l'esprit de service ;
- l'identification à ses parents ; l'acceptation de sa condition et l'amour du métier ; l'enracinement dans les valeurs de la communauté ; la conscience aiguë d'appartenance et l'identification au groupe. Ces traits se conjuguent avec d'autres pour former un type d'homme Africain que l'on peut présenter comme étant l'expression d'un humanisme paysan.

La jeunesse africaine qui, dans la période traditionnelle, attire l'attention par son adaptation à la société, a commencé à poser des problèmes à la société et à se saisir elle-même comme problème lorsque la société africaine a connu des changements profonds. Ces changements ont surtout été introduits par la colonisation, ensuite ils ont été repris et développés sur de nouvelles bases par les "indépendances".

C'est pourquoi, plutôt que d'examiner la situation de la jeunesse africaine dans la société coloniale puis dans la société moderne, nous allons analyser la société moderne, c'est-à-dire celle de la période allant des années 60, années des indépendances, aux années 80. La raison en est qu'il nous semble que les sociétés africaines modernes, malgré quelques changements formels, n'ont, en ce qui concerne le fond, que reproduit et parfois amplifié certaines tendances qui se trouvaient présentes dans la situation coloniale.

2° * La jeunesse africaine dans les années 60-80

Les problèmes de la jeunesse présentent un nouveau visage dans la société moderne. La société moderne est issue de la colonisation et se caractérise par un certain nombre de traits : économie de marché, division du travail complexe et organique, accroissement démographique, apparition de centres urbains, constitution d'entités politiques nationales. Elle est, par ailleurs intégrée dans un monde qui se caractérise par l'inégal développement et la domination impérialiste.

C'est dans ce contexte général que la jeunesse est devenue un problème et que la société est devenue un problème pour les jeunes. Il est difficile, comme on l'a déjà dit, de séparer la jeunesse des autres groupes sociaux.

Les problèmes sont liés à ceux de toute la société et leur particularité semble avoir été exagérée. Il est possible d'avancer que ce qui caractérise essentiellement la situation de la jeunesse moderne, c'est l'absence d'intégration. La jeunesse africaine moderne est inadaptée, en fait et psychologiquement, à la société. Cette inadaptation est due à plusieurs raisons dont nous tenterons d'en étudier certaines.

Un phénomène remarquable dans l'Afrique contemporaine semble être l'accroissement démographique et l'importance des jeunes. En 1976, sur 413.000.000 d'habitants que comptait l'Afrique, 253.649.000 étaient des jeunes de 0 à 24 ans, soit un peu plus de la moitié. Le taux moyen annuel d'accroissement de la population africaine de 1975 à 1980 a été estimé à 2,8 %.

Cet accroissement général de la population s'est accompagné d'un retrécissement du champ social dans lequel évolue le jeune ; la parenté ayant cessé d'avoir les dimensions qui étaient les siennes.

Les clans et les lignages ont disparu, cédant la place à la famille élargie, et en milieu urbain à la famille conjugale qui est entraîné de s'installer.

- L'intervention de l'Etat

La société globale dont dépend le jeune africain moderne a pris la forme de l'Etat, lequel s'est substitué à la communauté classique traditionnelle. C'est à lui qu'il appartient désormais, de lui conférer son statut politique, sa nationalité, et c'est également à lui de le prendre en charge pour son éducation.

Désormais, il n'existe presque plus rien entre la famille et l'Etat, et beaucoup de secteurs de l'éducation traditionnelle qui étaient pris en charge par les institutions intermédiaires telles que les classes d'âges, les groupes initiatiques et la communauté des adultes, sont laissés en friche. La famille moderne ne peut plus les assumer et l'Etat tel qu'il est conçu n'est pas fait pour cela. L'éducation se trouve alors éclatée, et l'Etat, qui a remplacé la communauté globale, prend seulement en charge un aspect de l'éducation : la formation intellectuelle.

- L'école d'Etat

En ce qui concerne cette école, de sa particularisation de l'éducation, des rejets hors du système scolaire, etc, nous leur consacrons une étude détaillée dans la suite de notre exposé, de même que la famille et les problèmes de l'emploi.

B - Les autres problèmes

Il peut apparaître que les problèmes des adolescents sont essentiellement des problèmes scolaires, des problèmes socio-économiques, des conflits familiaux, des problèmes au plan des loisirs.

- Pour les problèmes scolaires, le devenir de la jeunesse, l'efficacité de l'enseignement actuel, l'orientation des élèves entraînent les multiples grèves scolaires, étudiantines. Ces problèmes vont des programmes scolaires trop abstraits et souvent étrangers au contexte culturel au manque de matériels didactiques en passant par le manque de manuels, de documentation, etc...
- Pour les problèmes socio-économiques, ce sont surtout ceux de l'emploi. La forte urbanisation a conduit à un nombre croissant de jeunes demandeurs d'emploi. Ces jeunes sont ainsi exposés à la délinquance et posent des problèmes sociaux, indépendamment des problèmes d'ordre individuel et familial. C'est pourquoi, pour les jeunes, l'avenir compromis par le chômage ou garanti par le travail, l'emploi, est un souci majeur.

La délinquance fait apparaître un problème d'autorité et d'intégration. Le phénomène n'était pas connu dans la société traditionnelle ou, plus exactement, il ne constituait pas un fait sociologique. La délinquance juvénile est devenue aujourd'hui un phénomène de masse à l'image de la nouvelle société.

Par ailleurs, les problèmes sociaux soulevés par les jeunes permettent de voir à quel point se pose le problème de l'intégration sociale des jeunes. A ce propos, les interrogations portant sur la position du jeune dans sa famille, le rôle du jeune dans la société, les conflits de générations ou des questions comme :

Est-on bien à la maison ? La société, la famille restent-elles les institutions qu'elles étaient ?

Sont significatives de l'état d'esprit des jeunes face au nouveau contexte social dans lequel ils sont appelés à évoluer.

- Pour les conflits familiaux, ils constituent aussi, au niveau de l'environnement social du jeune, une cause qui favorise la délinquance, tout comme la polygamie et les conflits qu'elle peut entraîner.

- Au plan des loisirs, les jeunes se heurtent aussi à des problèmes, surtout ceux relatifs aux infrastructures qui sont les seuls cadres d'épanouissement des jeunes.

Les jeunes pensent que la société actuelle ne fait pas tout ce qu'elle doit faire pour eux en matière de distractions, d'animation sociale, éducative et sportive.

Dans la société traditionnelle, les jeunes avaient des loisirs dans leur groupe et dans la société globale. Ces loisirs étaient, d'autre part, traditionnels, c'est-à-dire enracinés dans la vie du groupe dont ils traduisaient les préoccupations et transmis de génération en génération. Dans la société moderne, ce qui est frappant, et qu'il convient de noter, c'est que les jeunes ne fréquentent pas toujours d'une manière massive les cadres et institutions de loisirs créés par l'Etat.

Autrement dit, à de rares exceptions près, ils ne s'amusent pas et ne se cultivent pas dans les institutions qui ont été créées pour eux. Bien que des recherches soient faites un peu partout pour créer de nouveaux loisirs, la tendance est à la reprise d'anciens loisirs africains. Pour ce qui est du sport, il constitue l'un des loisirs les plus populaires chez les jeunes. Le sport présente généralement le visage de l'universalité et n'a pas besoin tout à fait, en tant que tel, d'être adapté. C'est ce qui explique son succès. Certains sports, comme le Foot-ball, sont des cadres d'"africanité". Cependant, certains sports africains traditionnels susceptibles de créer aussi le sentiment de participation devraient être réévalués.

1.3 - Les mouvements de jeunesse dans l'éducation contemporaine par rapport à : la famille, l'école et le monde du travail ...

Nous ne devons pas commettre l'erreur que font tant d'enseignants qui considèrent que l'enfant est là pour l'école et qu'il doit s'y habituer, alors qu'en réalité, c'est l'école qui doit s'adapter aux jeunes qui lui sont confiés.

Dans le domaine extrascolaire, notre avantage réside dans une beaucoup plus grande liberté d'action pour prendre les adaptations nécessaires, mais il me paraît essentiel que le principe soit rappelé. C'est le mouvement qui doit changer à mesure que changent l'état social et l'état intellectuel et moral de ses destinataires jeunes.

Le mouvement de jeunesse n'est donc pas un phénomène naturel et s'il constitue aujourd'hui un troisième milieu éducatif important, c'est à la suite des carences des autres milieux de vie des jeunes : la famille, l'école, le monde du travail.

A l'exception d'initiatives isolées, c'est au cours environ des 50 dernières années que ce troisième milieu s'est organisé pour répondre à un besoin fondamental des jeunes et pallier les carences et frustrations provoquées par les autres milieux.

Evoquons brièvement ces carences et frustrations.

A .. La famille

Une enquête menée au niveau de la direction de l'éducation surveillée nous permet de saisir l'évidence de l'échec de beaucoup d'éducatrices familiales.

Si l'on examine les critères de cette délinquance, on se rend compte que dans la plupart des cas, c'est uniquement dans la famille qu'il faut trouver les causes du drame : alcoolisme des parents, irrégularités psychiques ou condamnation des parents, milieux familiaux désorganisés, corruption systématique par la famille et le milieu proche, brutalités ou **terrorisme**.

Cette situation dramatique est inévitable et n'ira qu'empirant. De plus, les difficultés matérielles de démarrage des jeunes ménages imposent, pendant des années, des conditions psychologiques difficiles, surtout lorsque viennent les enfants ; le poids des charges familiales entraîne de plus en plus le surmenage du père et le travail extérieur de la mère. Je ne juge ni ne condamne, je constate. Et surtout, aucun milieu éducatif ne prépare les jeunes à leurs futures responsabilités familiales, tant conjugales que paternelles.

Toutes informations en la matière trouvent leur source dans la lecture de sordides feuilles achetées aux kiosques et dans les conversations chuchotées au retour de l'école ou pendant les récréations.

B - L'école

L'école devrait pallier la carence du milieu familial mais il faut dire qu'elle n'y réussit que rarement et accorde une nette prédominance au souci d'instruire sur le souci d'éduquer. Les programmes encyclopédiques actionnent la machine cérébrale et non le coeur.

Dans les sociétés africaines, l'école a pour origine les efforts missionnaires et la colonisation. L'échec de l'école africaine moderne a été reconnu par différentes instances et personnalités africaines. Les manifestations et les raisons de cet échec ont été abondamment décrites et analysées.

La plupart des pays africains, conscients du problème, se sont engagés dans des réformes de leurs systèmes d'enseignement. Toutefois, les problèmes demeurent et l'école continue de créer des déséquilibres qui, en un certain sens, sont liés dialectiquement au déséquilibre général de la société. Ecole et société, pourrait-on dire, se déséquilibrent mutuellement.

Toutes les sociétés africaines contemporaines adhèrent au mouvement mondial actuel qui fait de l'instruction élémentaire un droit pour tout citoyen. La déclaration des Droits de l'homme fait obligation à tout Etat qui adhère à la Charte des Nations Unies d'assurer la première instruction de ces citoyens.

L'Afrique, en 1961 à Addis-Abebba, avait adopté une résolution selon laquelle tous les Etats participants s'engageaient à parvenir,

en 1980, à une scolarisation totale. Dans l'accomplissement de cet objectif, ils se sont heurtés à des obstacles dont les Conférences de Nairobi, de Lagos et bien d'autres, se sont fait l'écho.

Malgré les efforts appréciables qui ont été faits, l'Afrique apparaît encore aujourd'hui comme un continent où l'ignorance est assez développée.

L'école est en rupture avec la société. Le passage de la famille à l'école correspond à un déplacement linguistique. L'utilisation d'une langue étrangère constitue à elle seule, un fait d'aliénation, mais celui-ci se manifeste aussi dans le contenu de l'enseignement.

On constate aussi le déclin sur la sélection des maîtres. Nos bons élèves vont vers les métiers qui rapportent ; et nous allons vers cette situation paradoxale et catastrophique, à court terme, de confier la formation et l'entraînement des équipes à ceux qui ont le moins de moyens intellectuels. Ce déclin des maîtres aura pour résultat, non pas de rendre l'école plus sympathique, plus sociale, plus activement démocratique, mais de former de plus en plus d'hommes qui ne pourront, faute de moyens personnels, imposer leur autorité que par un enseignement ex-cathédra, remplaçant l'intérêt et l'attention spontanée par le retour à la discipline des romans de Dicken-magister dixit. Alors se justifiera de plus en plus ce que disait PEGUY : "Les professionnels de la jeunesse sont plus tristes que les professionnels de l'amour"...

Notre seule consolation à nous, professionnels de la jeunesse, c'est de nous dire que, quand PEGUY écrivait cette phrase, les mouvements de jeunesse n'existaient pratiquement pas encore et que notre justification est précisément d'essayer de créer une classe de professionnels de la jeunesse réagissant contre la tristesse de l'école.

Puis alors, il y a tous ceux qui ne vont plus à l'école après 14 ans et qui constituent la grande majorité encore dans nos pays.

Sans doute, ne faut-il pas conclure de ce que je viens de dire que tous les enfants sont malheureux et mal éduqués dans le milieu familial et que leur personnalité sort toujours prétinée de 3 ans à 6 ans d'enseignement moyen.

Il n'empêche que l'on peut conclure que constitue la minorité ceux qui bénéficient des efforts conjugués de la famille et de l'école pour réaliser les personnalités indépendantes et engagées qu'exige le régime démocratique. Quant à ceux qui ne vont pas à l'école jusque 14 ans, la majorité, il ne faut jamais oublier que sur 100 jeunes volontaires qui se présentent, déjà sélectionnés pour le service militaire, beaucoup d'entre eux sont des illettrés absolus et au moins 20 % des autres ont, à 19 ou 20 ans, perdu le modeste acquis de l'école primaire, savent encore à peine lire et écrire et constituent ce que l'armée appelle des "primaires insuffisants".

C - Le monde du travail

Tout a été dit ou presque sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, leur allergie, leurs nouveaux comportements face au monde du travail.

L'emploi est le cadre dans lequel s'exerce un travail rémunérateur et créateur. En somme, il est une activité lucrative où l'homme trouve son épanouissement en tant qu'être social. L'absence de cette activité dans la vie de l'homme est source de frustration, de destabilisation.

Le problème de l'emploi en Afrique a beaucoup retenu l'attention. Les manifestations, les causes du chômage ont été décrites et précisés et des solutions esquissées. Le chômage des jeunes a préoccupé les responsables, d'autant plus qu'il a un certain nombre de causes et de conséquences telles que l'exode rural.

Devant l'acuité du chômage des jeunes, les pouvoirs publics ont mis sur pied une politique de l'emploi en leur faveur. L'emploi est ainsi affirmé comme objectif de politique économique et social, car au Sénégal par exemple, dans les 5 derniers plans de développement, l'emploi était considéré comme sous-objectif.

Quelques départements ministériels et les ONG* ont initié des actions en faveur de l'emploi des jeunes.

Dans nos PSD, le chômage est plutôt taxé de naturel et de conjoncturel.

La conjoncture économique est définie par les économistes comme étant la situation de l'économie à un moment donné. Elle permet de mettre en évidence les phénomènes du chômage, de l'inflation, de croissance économique, etc...

Est chômeur, toute personne âgée d'au moins 16 ans, cherchant un emploi et n'en trouvant pas. Les économistes distinguent :

- Le chômage frictionnel qui est momenté. C'est la période s'écoulant du passage d'un emploi à un autre.
- Le chômage structurel, lorsqu'il y a inadéquation en qualité entre les offres et les demandes de travail.
- Le chômage conjoncturel ou cyclique qui repose sur les hauts et bas de l'activité économique ; donc lié à la conjoncture économique.
- Le chômage naturel, quand l'intéressé n'a jamais pu trouver un emploi encore.

Nous constatons alors que les PSD sont surtout frappés des deux dernières catégories de chômage si on se réfère aux interminables compressions de personnel des entreprises en difficultés et au nombre croissant de jeunes demandeurs, tout neufs, d'emplois.

II - DES MESSAGES CULTURELLEMENT ALIÉNANTS ?

II.1 - Exemple du système CLAD* au SENEGAL

Si le système scolaire actuel n'est pas neutre par rapport à l'environnement socio-économique dans lequel vivent les enfants, n'est-ce pas pour une large part une conséquence du modèle socio-culturel qu'il véhicule ?

Qu'en est-il notamment du contenu des messages socio-économiques et culturels diffusés par l'école et, plus précisément par les manuels scolaires ?

En fait, on pourrait se demander d'où ils émanent, quels sont les thèmes abordés, quel type de réussite sociale ils induisent, de quel développement ils sont les vecteurs, quelles énergies ils visent à mobiliser, quelle ouverture sur les réalités sociales du pays ils provoquent, ou quelles illusions ils nourrissent ?

Pour répondre à ces questions essentielles, une analyse du contenu des quelques manuels scolaires en usage au Sénégal dans une période assez récente a été entreprise. Plutôt que de prendre l'ensemble des manuels en usage, on a préféré étudier ceux qui étaient utilisés pour l'étude du Français. Non pas que les livres de calcul, d'histoire ou de géographie soient moins intéressants, mais ils sont moins utilisés et disponibles que ceux de français et leur contenu est spécifique ; ils ont un objet propre. Tandis que les livres destinés à l'étude du français n'ont pas de contenu spécifique, sinon qu'ils sont destinés à faire acquérir une langue et, pour ce faire, ils utilisent des textes et des exercices.

Les thèmes abordés sont relativement neutres et relèvent de centres d'intérêt très divers puisque les textes ne sont que prétexte pour l'étude de la langue. De ce fait, ils sont en général traités "sans arrière pensée" : d'où leur intérêt. Par souci de représentativité, 3 manuels de français vont être reterus :

- 2 livres CLAD et le livre unique de français de l'écolier africain.

.../...

*CLAD : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.

CLAD pour parler français 3ème année CE1, NEA 1971.

CLAD pour parler français 4ème année CE2, NEA, 1973.

IPAN livre unique de français de l'écolier africain CM1, ISTRA, 1974.

Ces livres étaient utilisés dans la quasi-totalité des écoles du Sénégal.

D'abord, c'est l'ensemble des thèmes abordés dans ces manuels et leur importance respective qui seront examinés. On s'attachera ensuite à quelques uns des thèmes qui, sans être forcément les plus fréquents, reflètent une idéologie bien précise et impliquent une vision particulière de l'homme et de la société.

A - Thèmes abordés

Il est toujours délicat, parce que arbitraire, de classer les thèmes et ce classement n'a pas une importance majeure : L'essentiel est de montrer l'ensemble des thèmes en les rassemblant en quelques grandes rubriques.

Pour ce faire, établissons un tableau de la classification que nous avons abordée.

Les chiffres entre parenthèses dans chaque colonne indique le pourcentage de dialogues et poèmes, de textes et d'exercices, d'images utilisées pour ce thème par rapport à l'ensemble des dialogues et poèmes, des textes et exercices, des images.

| | Nombre de dialogues ou poèmes | Nombre de textes et exercices | Nombre d'images | Total des émissions |
|---|----------------------------------|-------------------------------|-----------------|---------------------|
| A | Travail (en ville) : 15 (14,3 %) | 25 (8,7 %) | 18 (8,1 %) | 58 (9,4 %) |
| B | Environnement rural : 10 (9,5 %) | 21 (7,3 %) | 17 (7,6 %) | 48 (7,8 %) |
| C | Loisirs : 12 (11,4 %) | 36 (12,6 %) | 29 (13 %) | 77 (12,5 %) |
| D | Voyage et nature : 27 (25,7 %) | 69 (24,1 %) | 46 (20,6 %) | 142 (23,1 %) |
| E | Santé Sécurité : 18 (17,1 %) | 20 (7 %) | 19 (8,5 %) | 57 (9,3 %) |
| F | Vie sociale : 22 (21 %) | 49 (17,1 %) | 28 (12,6 %) | 99 (16,1 %) |
| G | Contes et récits : 1 (0,9 %) | 66 (23,1 %) | 66 (29,6 %) | 133 (21,7 %) |
| | TOTAL : 105 (100 %) | 286 (100 %) | 223 (100 %) | 614 (100 %) |

Ainsi, sur l'ensemble des dialogues, 14,3 % sont consacrés au travail ; 9,5 % à l'environnement rural, etc...

Sur 614 "émissions", les voyages et la nature occupent presque le quart (23,1 %), les contes et récits plus du cinquième (21 %). Les loisirs, avec 12,5 % sont plus importants que le travail et la production (9,4 %) ou l'environnement rural qui arrive en dernière position (7,8 %).

Pour déceler le contenu réel donné à ces thèmes et pour rendre compte de la portée réelle des messages diffusés, allons plus loin dans l'analyse.

B - Contenu et normes de références

Le classement des thèmes nous est déjà apparu comme une opération subjective. Et voici que se présente une double difficulté :

- d'une part, parmi les thèmes exploités dans les manuels, lesquels choisir pour en analyser les contenus et ~~repérer~~ les valeurs auxquelles ils se réfèrent ?

Certains nous apparaissent plus typiques. Le choix est subjectif.

- d'autre part, une fois détectés, les contenus et les références, il faudra bien les situer dans le contexte socio-culturel où ils sont diffusés et là aussi, cette mise en situation comporte un aspect subjectif.

Ces limites étant précisées, nous retiendrons 4 thèmes qui paraissent les plus révélateurs : voyages et tourisme, villes et campagnes, Occident et progrès, école et réussite.

1° - Voyages et tourisme

Dans l'inventaire des thèmes, on aura constaté la place importante prise par la nature, les paysages et les voyages. Dans tous les thèmes retenus par les auteurs de manuels, c'est celui qui occupe la plus grande place. Textes, poèmes, dialogues et images qui y sont consacrés occupent près du quart des ouvrages (23,1 %).

On comprend l'intention pédagogique :

Rien de tel que le voyage pour faire découvrir d'autres pays, des populations différentes, des paysages nouveaux.

Rien de tel aussi pour relativiser son propre environnement.

Le voyage procure l'occasion de sortir des limites restreintes de son village ou de sa ville : l'horizon s'élargit, l'enfant prend la mesure de sa propre culture en prenant contact avec d'autres civilisations.

Pour la mise en oeuvre de ce thème, d'abord, quand il s'agit de voyage, on évoque aussi bien le car que la voiture, le train, le bateau ou l'avion. Cependant, on ne parle jamais de transports en charrette ou à pied.

De plus, on suggère entre ces moyens de transport une évolution quasi-automatique et une hiérarchisation s'établit entre eux avec l'avion comme ultime étape.

Le plus souvent, le voyage est vu sous l'angle touristique comme une espèce d'évasion ou l'on part d'un village pour aboutir à la ville ou à un pays lointain, notamment vers les grandes capitales. Quant à l'étranger qui vient dans le pays, il est stéréotypé.

Cette évocation des voyages et du tourisme est positive sous bien des aspects, je l'ai souligné au début, mais on peut cependant se poser quelques questions :

- Quels rapports instaure-t-on dans l'esprit des enfants entre leurs conditions réelles de vie et ce qu'on leur donne à étudier ?
- Le milieu dans lequel ils vivent habituellement offre-t-il la matière première la plus importante des récits et des dialogues ? Sinon, pourquoi ? Et à quels modèles les invite-t-on à s'identifier ?
- La représentation que l'on donne des pays étrangers n'est-elle pas idéalisée ?

Il semble que tout se déroule très bien, ailleurs ! Ne va-t-on pas provoquer un désir d'évasion ? Parfois même renforcer un sentiment d'infériorité ?

- Enfin, le tourisme tel qu'il est présenté, semble bien axé sur le côté "exotique" des objets et des paysages, matière à films et à commerce.

2° - Villes et campagnes

Ce thème revient souvent mais n'est pas traité comme tel : la campagne est évoquée avec nostalgie, condescendance, ou commisération. Par opposition, la ville apparaît comme l'instance dernière de la modernité. L'aboutissement quasi obligé de tout déplacement, le bien privilégié de la beauté, du luxe et de l'abondance.

De ces textes sur la ville et la campagne, on peut dégager un certain nombre de conclusions et de nouveau se poser quelques questions : - On aura noté cette construction binaire qui sert à différencier l'environnement rural du contexte urbain : boutique-magasin, poussière-goudron, case-immeuble, artisans-ouvriers, marchandises-articles, pistes-routes, etc.

Les photos comme les textes résultent donc de choix. Eliminer ce qui est considéré comme honteux ou déshonorant relève d'une préoccupation louable. On ne tient pas à exhiber sa misère ou sa pauvreté. Reste à savoir à quelles normes on se réfère, à quelles valeurs on fait appel pour décider du beau et du mieux ? Et rien n'est sûr que la meilleure ville soit actuellement pour l'Afrique, celle d'immeuble à étages, du goudron et des grandes surfaces ; celle qui émane des offices de construction et des profits des promoteurs immobiliers. Des réalisations qui mettent en jeu des associations de quartier et des groupes d'artisans, qui suscitent la responsabilité des populations et leur engagement, existent déjà mais on sait combien ils se heurtent aux schémas habituels d'aménagement.

3° - Occident et progrès

Déjà à travers les thèmes précédents, la représentation que les manuels proposent du développement, du progrès ou de la réussite est apparue en relation étroite avec celle de l'Occident.

Le développement conçu comme la mise en valeur des ressources par une population qui arrive à en mieux maîtriser les éléments n'est guère mentionné.

Par contre, on affirme que le progrès arrive essentiellement par la technique occidentale et notamment par la machine importée. La technique, comme la ville, arrive comme un phénomène irréversible ; elle s'inscrit dans un processus évolutif, sans à coup. Le progrès est quasi-automatique.

Nulle part, il n'est pas dit où s'achètent ces machines et à qui elles profitent, les dépendances et les servitudes qu'elles engendrent, les ruptures qu'elles provoquent.

Rien ou très peu de choses, et pourtant l'Afrique ne manque pas d'exemples, qui évoqueraient les groupes de travail, les solidarités de coopérateurs, la mise en oeuvre de techniques traditionnelles améliorées, l'utilisation des matériaux locaux, les aménagements à partir de l'environnement et des ressources humaines, les innovations suscitées par les innombrables savoir-faire et la créativité des artisans et des petits producteurs, les réalisations collectives ou les changements opérés par les paysanneries africaines.

4° - Ecole et réussite

Parmi les institutions qui assurent le développement et provoquent le progrès, il en est une privilégiée et que ces manuels évoquent à plusieurs reprises : l'institution scolaire.

L'école, elle-même, est présentée sous l'aspect le plus resplendissants : "toits neufs", etc.

Grâce à l'école, la réussite est quasi-assurée et qui dit "réussite" dit ville, bureau, fonctionnaire.

Ces aperçus sur l'école appellent quelques remarques :

- Certes, l'image qu'on en donne est caricaturale : scolarisation généralisée, conditions de travail, réussite, sanctions, loisirs... Nous sommes loin de la réalité.
- L'image que l'on se fait de l'école, les aspirations qu'elle suscite, les modèles qu'elle engendre sont bien conformes à cette vision décrite dans les ouvrages. Et, en ce sens, ces manuels reflètent les rêves et les illusions que l'école entretient.

Sans verser naturellement dans un archéologisme stérile ou une vision nostalgique du passé, n'y aurait-il pas d'autres voies à explorer et d'autres critères à utiliser dans une tradition qui a ses lettres de noblesse mais qui ne transparait que peu dans les pratiques actuelles : lien avec la vie, formation mutuelle, refus de la contrainte du diplôme, appels au savoir-faire, déchiffrement et transformation des réalités à partir des besoins analysés et des ressources locales...

Nous allons essayer de nous apesantir sur ces quelques traits marquants véhiculés par les ouvrages scolaires dans nos PSD dans la suite de notre exposé.

II.2 - Quelques traits marquants du message éducatif

Le système éducatif et l'école sont, on le sait, étroitement liés au projet global d'une société. A un certain type de croissance et de développement, correspond un certain type de société dont l'école a pour mission d'assurer la reproduction. L'institution scolaire, le langage qu'elle parle, comme les messages qu'elle diffuse, reflètent fidèlement la société qui les secrète. Il est alors normal que les couches de la population qui sont en dehors de ce type de société, de son échelle de valeurs et de ses normes, ou qui en sont écartées par les structures même qui les marginalisent, ne se retrouvent pas dans les institutions de cette société, en particulier l'institution scolaire.

Ainsi avec toute la prudence indispensable, on peut essayer de dégager quelques traits marquants et d'entrevoir quelques lignes de recherche.

- N'y a-t-il pas une coupure, une rupture entre le contenu que proposent les manuels et la réalité ?

Dans leur ensemble, ces instruments qu'on vient d'analyser reflètent assez fidèlement une vision de l'ordre social, une conception de la réussite et du progrès, l'adhésion à un ensemble de valeurs qui appartiennent en propre à un groupe spécifié de la population : celui qui, par ses études, son acculturation, ses relations, son pouvoir, se situe dans un autre contexte et pousse ailleurs ses racines.

Il semble bien que les ouvrages ignorent, omettent ou considèrent comme sans importance ce qui constitue la trame de la vie quotidienne. Ils ignorent les innombrables savoirs que les générations révolues ont accumulés dans la majorité des terroirs sénégalais : le sol, l'outil, la semence, le travail, bref, la production et le savoir-produire.

De même, les ouvrages scolaires se situent souvent en dehors des préoccupations économiques ou sociales aussi bien que les problèmes de la vie quotidienne de la majorité des citadins ou des paysans.

- Ne diffuse-t-on pas à travers ces manuels, un certain modèle ?

Une analyse du "développement" ou du "progrès" d'après beaucoup de livres scolaires conduirait à penser que le progrès vient d'"ailleurs" et quelque soit le pays, qu'il doit prendre les mêmes formes et modeler la société de façon identique : que le progrès est linéaire, continu ; que l'abondance, l'argent, le confort, les facilités de vie, la consommation élargie en sont les résultats obligés ; et que s'il subsiste encore des zones de stagnation ou de misère, ce ne peut être que provisoire.

- Les messages de l'école ne se répandent-ils pas en recourant à des textes et images qui suggèrent des aspirations et des comportements ?

Souvent le contenu paraît neutre ou inoffensif, mais la manière de le présenter, les comportements des acteurs dans les situations évoquées, les jugements de valeurs portés, se révèlent autrement significatifs de même que les truchements obligatoires d'une langue étrangère. Cette langue française véhicule des valeurs et des jugements, des concepts d'organisation de l'espace ou de la vie sociale, des normes, etc... qui expriment l'histoire du peuple qui la parle.

Les langues africaines, elles, sont pour le moment traitées comme si elles étaient inaptes à la communication ; tout se passe comme si la disponibilité culturelle des enfants était détournée ou captée aux dépens des chances de survie du groupe social auquel ils appartiennent.

Il est heureux cependant que des tentatives soient en cours pour faire une place aux langues sénégalaises les plus parlées.

On en arrive ainsi à porter des jugements de valeur inspirés d'ailleurs par ce qui est "beau", "vrai" ou "meilleur" et à ériger en modèle un type d'ascension individuelle qui ne va pas dans le sens d'un développement solidaire et autonome du pays.

Les mass-médias contribuent également à diffuser cette idée que "l'aide" extérieure et les grandes réalisations techniques vont résoudre tous les problèmes. Et bien rares, là encore, les analyses qui montrent à qui ils profitent.

.....

III - PRODUCTION, POUVOIR ET FORMATION EN MILIEU PAYSAN :
LES HYPOTHESES DE TRAVAIL

Un des problèmes fondamentaux auxquels est surtout exposée la jeunesse rurale est celui de l'exode rural.

L'exode rural est dû, entre autres choses, à l'absence de rentabilité du travail agricole et à son caractère saisonnier. Il est provoqué par l'absence de terres. Les migrants se rendent en ville pour gagner de l'argent. La monétarisation de l'économie incite à aller chercher l'argent où il se trouve, c'est-à-dire principalement en milieu urbain.

Le sous-développement conduit en effet à faire flèche de tout bois et à faire apparaître comme métiers des occupations qui, non seulement ne le sont pas dans d'autres univers culturels, mais encore n'y existent pas. En effet, ceux qui partent, les jeunes en particulier, sont délégués par la communauté. Les jeunes ont d'autant plus de raisons de partir qu'ils se rendent compte que la faiblesse de la rentabilité de l'agriculture ne leur permet pas toujours de satisfaire leurs besoins. Des besoins nouveaux sont entrés dans les campagnes comme dans les villes. Il est à prévoir que l'exode rural se maintiendra dans les années à venir et sera même amplifié par la crise économique. Il y a peu d'espoir de ralentir l'exode rural, même en équipant les campagnes si :

- les ressources réelles des paysans ne s'accroissent pas sensiblement, ce qui implique avant tout une limitation du prélèvement de la plus value opérée sur les zones rurales.
- les initiatives et décisions ne reviennent pas, pour une large part, aux groupes paysans même avec les réformes administratives et territoriales mises en oeuvre au Sénégal par exemple avec la création des communautés rurales, ce qui suppose l'émergence progressive d'une nouvelle démocratie villageoise.

Or, ni l'évolution de la valorisation locale des ressources, ou celles des rapports production-commercialisation-autoconsommation, ni la transformation des comportements respectifs de l'administration et des paysans ne peuvent se concevoir sans relation avec le passé et sans interférences avec des forces sociales en présence. Cela vaut à fortiori un

nouveau type de formation-action, car on ne fait pas ici la distinction fondamentale entre "formation" et "éducation", qui viserait précisément, une meilleure maîtrise par les paysans de leur production et de leur devenir social.

III.1 - "L'éducation nouvelle" pourrait-elle contribuer à accroître les ressources locales et à réduire les prélèvements profitant à la ville et à l'extérieur ?

Aujourd'hui, il subsiste certes des aspects de solidarité au niveau villageois, mais le fait dominant est désormais la monétarisation qui privilégie certaines formes de production et en déprécie d'autres.

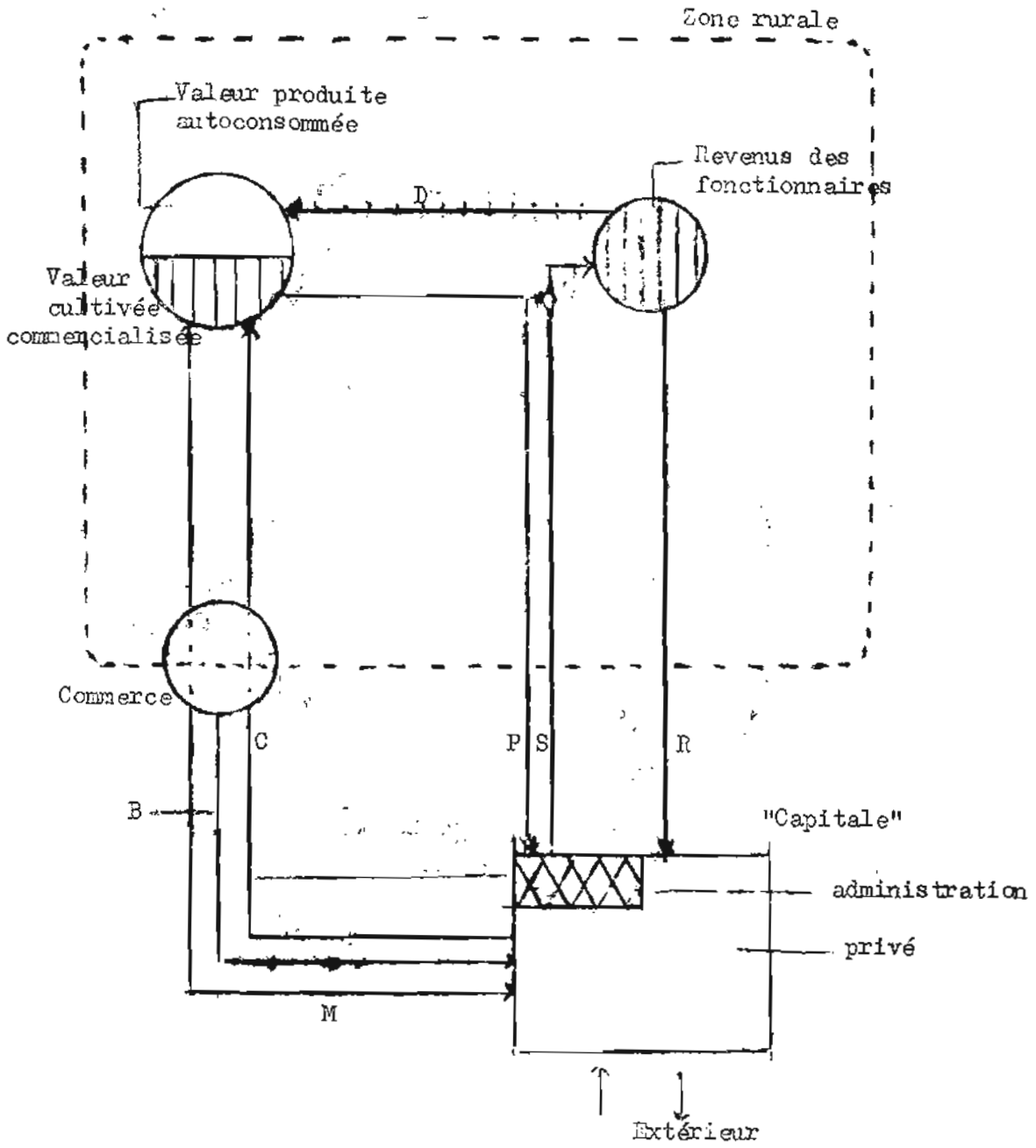
Si l'on considère une zone rurale, par exemple en savane arborée ou arbustive, l'essentiel de la monnaie qui y est introduite provient :

- des traitements versés aux fonctionnaires et assimilés ;
- de l'achat par les commerçants ou les organismes parapublics d'une partie de la production agricole, surtout "cultures de rente".

Comme le montre le schéma n° 1, les agents administratifs, au sens large du terme, font quelques achats localement (DC) mais ils ne dépensent sur place qu'une part limitée de leurs revenus (B).

L'essentiel de la monnaie distribuée en campagne retourne dans la "capitale".

S C H E M A N° 1



Les principaux flux sont les suivants :

- 1° - Renvoi (R) dans la "capitale", par les fonctionnaires, d'une large part de leurs traitements (S) notamment pour la construction d'habitation.
- 2° - Quelques achats locaux (D), minimes, effectués par les fonctionnaires.
- 3° - Paiement par les paysans d'impôts et de taxes sur les produits de consommation courante (P).
- 4° - Achats aux paysans de leur production (C).
- 5° - Achats par les paysans d'articles fabriqués dans la "capitale" ou importés (M).
- 6° - Rapatriement par les commerçants d'une part importante de leurs profits (B) ; ce flux étant parallèle au précédent.

Un effort spécial d'investissement dans la zone rurale peut modifier la situation mais pas nécessairement.

Le schéma n° 2 évoque ce qui, vraisemblablement, va se passer :

~~Q~~ mise dans le circuit de fonds supplémentaires.

B : Augmentation du nombre de fonctionnaires et de la masse de traitements dans la zone rurale.

Y : augmentation des versements par la "modernisation" paysanne.

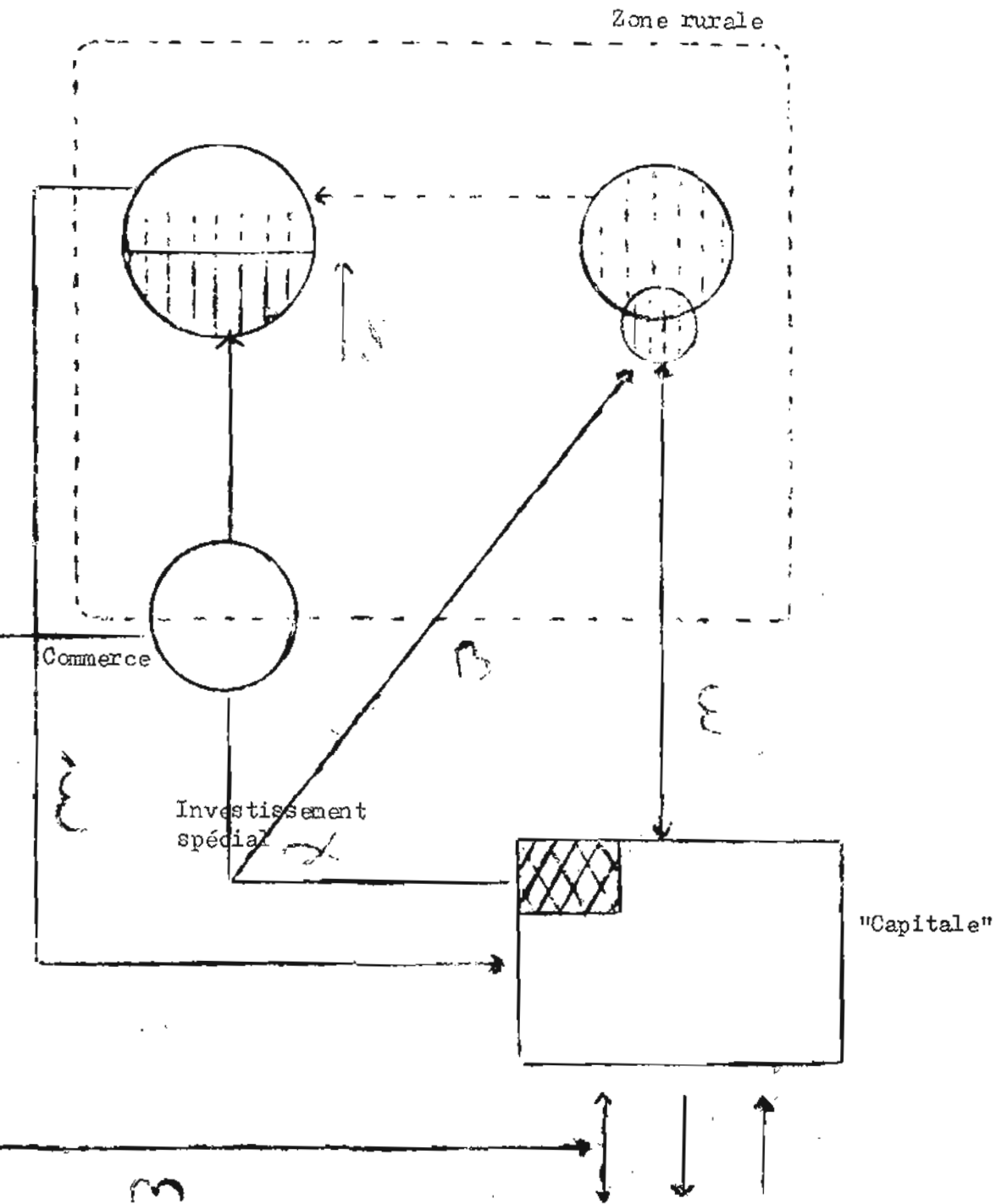
6 : augmentation des cultures commercialisées.

E : augmentation des virements de fonds vers la "capitale".

Ξ : augmentation des achats par les paysans de biens provenant de la "capitale".

M : augmentation des virements des commerçants vers la "capitale" ou l'extérieur.

SCHEMA N° 2



Des efforts conjugués des pays et, en même temps, des économistes, administrateurs et éducateurs s'intéressant à la zone en question pourraient contribuer, comme le suggère le schéma n° 3 à :

- l'augmentation des dépenses des fonctionnaires sur place en produits locaux (ΔD), mais l'essentiel serait :
- la diminution des achats de biens de consommation hors de la zone ($\rightarrow C$), ceci allant de pair avec :
 - l'acquisition de certains biens de production.
 - l'amélioration de la production vivrière.
 - le développement de la production locale de biens de consommation courante et de services.
- la réduction du prélèvement par le commerce et des transferts vers la "capitale".
- l'aménagement du cadre vie.

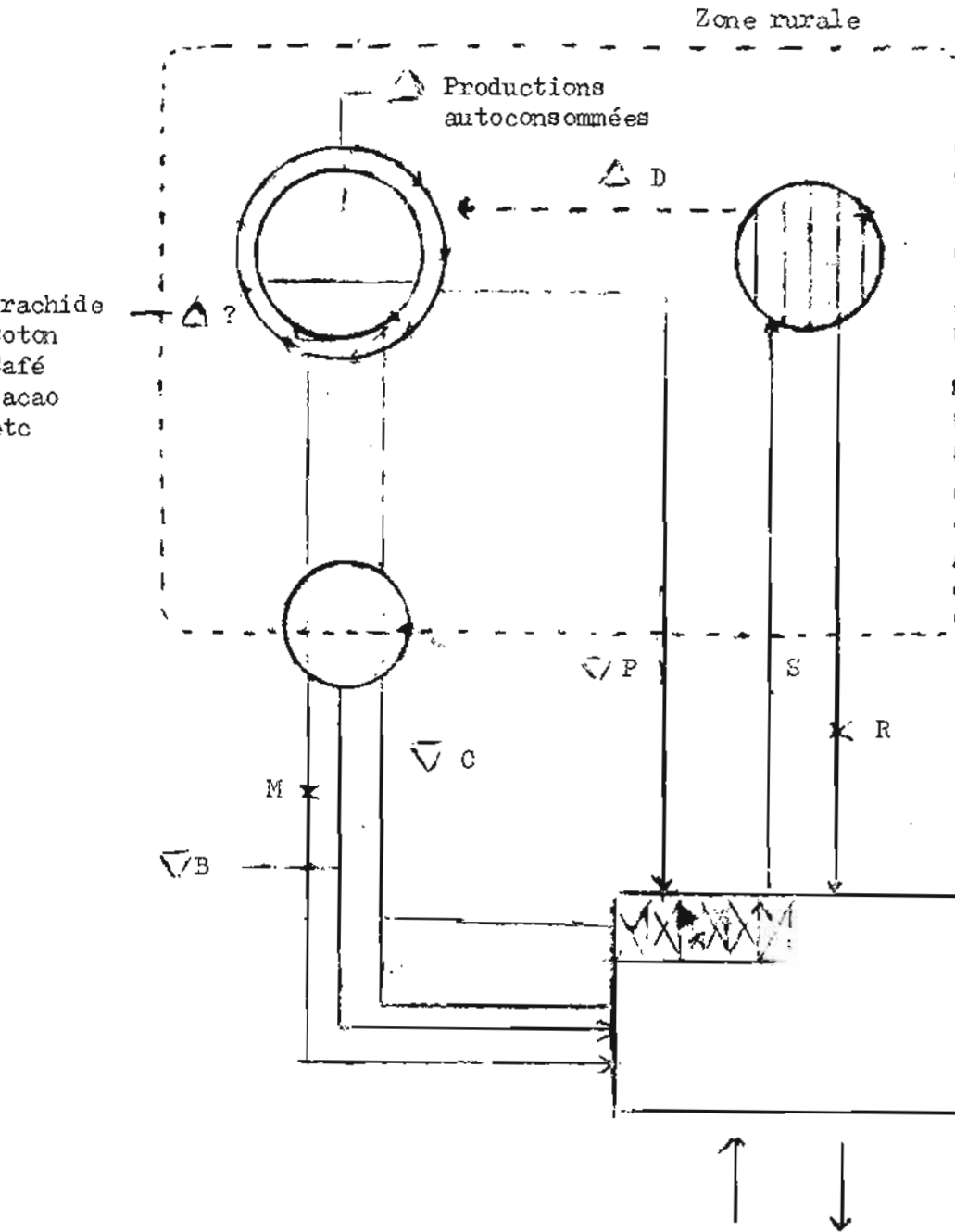
SCHEMA N° 3 : page suivante.

Ce qu'on vient d'esquisser, c'est un schéma général et simplifié, que l'on devrait quantifier et préciser pour chaque zone étudiée et qui voudrait à la fois mettre en évidence les relations économiques concernant la zone et les points d'impact envisageables pour la "nouvelle formation". Elle aurait simultanément à :

- expliciter la situation et améliorer la capacité d'analyse de la population.
- contribuer à dégager des réponses positives aux problèmes, notamment aux niveaux organisationnels et techniques.

Il est évident cependant que cette démarche est vouée à l'échec si l'on n'est pas conscient de ce qu'elle entraîne en termes de pouvoir local.

SCHEMA N° 3



arachide
coton
café
cacao
etc

Δ : à accroître

\times et ∇ : à réduire

III.2 - "L'éducation nouvelle" peut-elle contribuer à un renouveau de la démocratie villageoise ?

Dans l'organisation traditionnelle, qui sera l'objet du Schéma n° 4, le Chef de famille et/ou le conseil de village décident en matière de statut des personnes (P) et d'utilisation des terres (U) comme pour l'essentiel de l'éducation et de la formation (F).

Les classes d'âge prennent aussi certaines décisions, dans des domaines précis. Dans certaines zones, des sociétés ou des associations d'hommes ou de femmes à buts divers, jouent un rôle dans certaines limites tracées par la coutume.

Là où l'Islam a gagné, se superpose à ses compétences villageoises le pouvoir arbitral et éducatif du marabout. Il peut s'y ajouter en certains lieux, le prestige d'un notable ou d'une famille "historique", recours possible pour les villageois en divers domaines.

SCHEMA N° 4 : page suivante

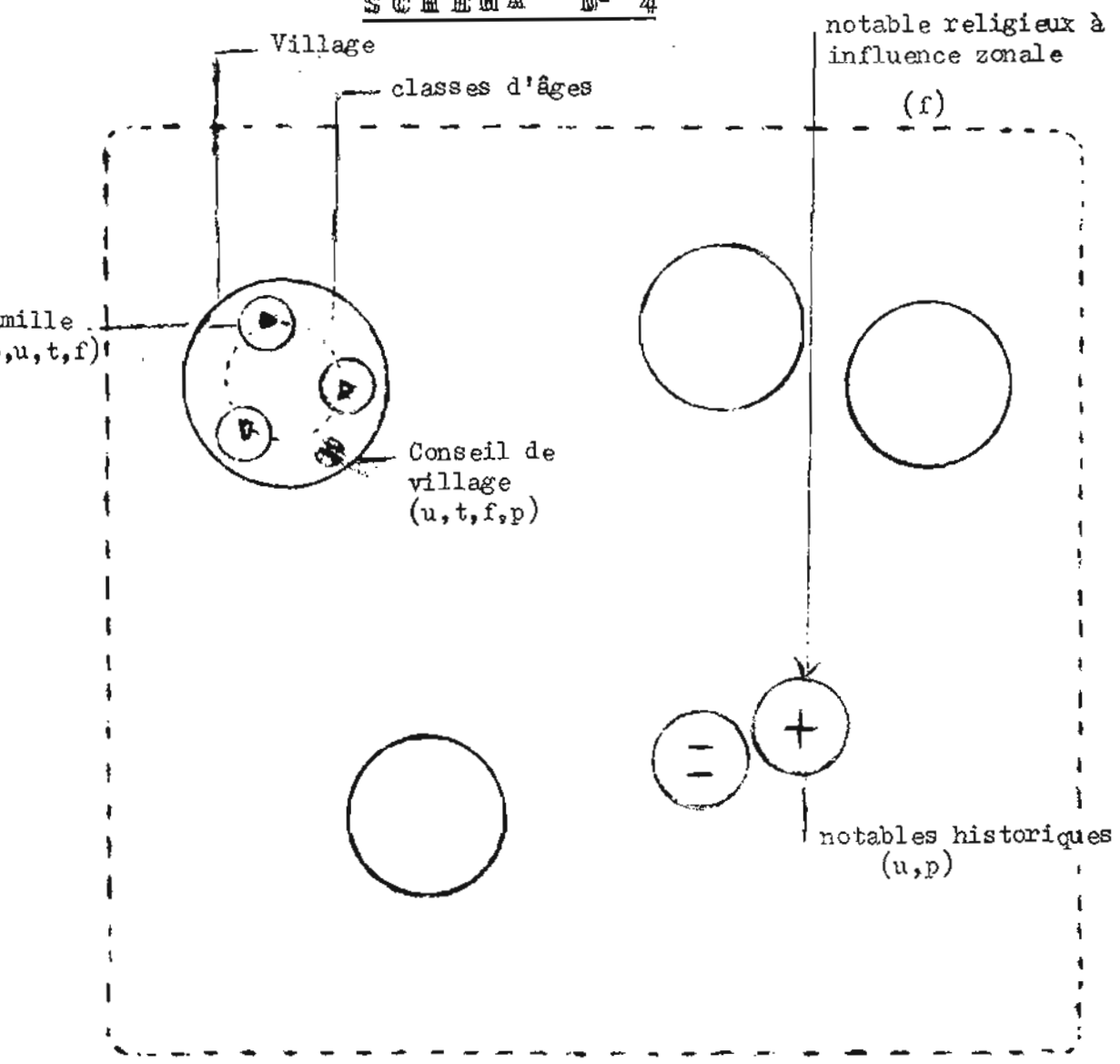
Si actuellement l'aptitude à décider au niveau villageois paraît si limitée, la raison principale en est que les paysans ont le sentiment d'avoir perdu leur autonomie décisionnelle. Ils continuent, certes, à prendre les décisions de la vie quotidienne mais, à tout moment, peut intervenir, venant de plusieurs côtés, un ordre ou un "souhait" qui, aussitôt, prévalent sur ce qu'on ^{envisageait} de faire. Au sein même du groupe villageois, nombreux sont ceux qui appellent une autre répartition du pouvoir.

On se trouve ainsi devant une situation complexe :

Un pouvoir externe formel intervient sporadiquement, mais fermement. Proche de ce pouvoir formel se trouvent les responsables régionaux et villageois du parti, se distinguant parfois des notables ou des chefs, parfois s'identifiant à eux.

Une revendication interne du pouvoir se manifeste en même temps : c'est surtout le fait des jeunes, souvent des femmes, parfois de quelques villageois enrichis.

SCHEMA N° 4



Décideurs essentiels en matière de :

- p : statut des personnes
- u : utilisation des terres
- t : techniques
- f : Education formation

Devant ces poussées, le pouvoir traditionnel s'effondre, ou compose ou résiste. Quoi qu'il en soit, le résultat le plus clair est que le groupe villageois se trouve décontenancé, troublé, privé en fait d'initiatives, si bien qu'on parle dans tous les rapports "d'attentisme" et quelquefois "de démission".

Une approche éducative nouvelle ne va miraculeusement pas faire disparaître ces problèmes. Elle doit se bâtir en tenant compte, et, pour réussir, s'assurer un appui suffisant de certaines forces en présence.

Peut-être l'une des tâches de cette "nouvelle formation" serait-elle d'aider les villageois :

- à prendre une meilleure conscience des mécanismes décisionnels actuels et à dégager leurs intérêts communs.
- à définir un nouveau "pacte villageois", assurant notamment la représentation des jeunes et des femmes, et garantissant en certains domaines, l'arbitrage des vieux.
- à établir sur de nouvelles bases les relations avec les "originaires".
- à jeter les bases de rapports d'un nouveau type de rapport avec l'administration.

III.3 - "Une éducation nouvelle" serait-elle capable de préparer à la fois au départ et au maintien sur place ?

Auparavant, il arrivait que les paysans soient considérés comme ignares, incultes, hostiles au progrès, de même que les langues et cultures locales apparaissaient plus ou moins comme un danger pour l'unité nationale. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La volonté de limiter l'exode rural traduit le désir de faire participer une paysannerie vigoureuse au développement et l'accent mis sur la solidarité nationale, ce qui entraîne la prise en compte de la culture de chaque groupe comme un enrichissement pour la culture de la nation.

Dans l'immédiat, il serait sans doute souhaitable de commencer en même temps des cours post-scolaires confiés à des instituteurs, et une formation globale pour le développement prise en charge par des médiateurs, destinée celle-là à l'ensemble de la population. Il est clair que le choix des "médiateurs" issus de la population ou ayant sa confiance, et le type de préparation qui leur sera donné, seront décisifs pour l'action entreprise.

Dans l'immédiat aussi, il apparaît opportun de s'assurer que l'accompagnement, en terme d'économie et de décisions, peut effectivement démarrer.

Si ces conditions étaient remplies, cela signifierait que les Etats africains s'engagent hardiment dans la voie d'une éducation régionale intégrée tournée vers le développement. Telle qu'elle est actuellement esquissée, cette tentative est, sans aucun doute, l'une des plus originales que connaisse actuellement l'Afrique.

* CONCLUSION PARTIELLE

De cette modeste analyse, nous nous rendrons compte davantage de l'ampleur des problèmes dont la jeunesse des PSD est perpétuellement exposée. Ces problèmes qui ont pour nous problèmes scolaires, problèmes socio-économiques, problèmes familiaux, en gros problèmes éducationnels, marquent réellement de leur empreinte nos jeunes.

Même s'ils existent dans les autres univers socio-économiques, ils prennent une coloration assez spécifique dans le sous-développement. On remarquera aussi que tous ces problèmes sont généralement liés au système éducatif par le biais de l'institution scolaire telle qu'elle est conçue dans nos Etats, et le délaissement du milieu paysan.

Des esquisses de solutions sont déjà tentées dans cette analyse mais nous ^{essayerons} de les approfondir dans la dernière partie de notre étude consacrée effectivement aux tentatives de solutions à ces problèmes.

* TROISIEME PARTIE :TENTATIVES DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA JEUNESSE
DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPESI - RAPPEL SUR LA POLITIQUE DE JEUNESSE DU GOUVERNEMENT
AU SENEGAL ET ATTITUDE DES JEUNES FACE A CETTE POLITIQUEI.1 - Rappel sur la politique de jeunesse au Sénégal.

Au Sénégal, cette politique est appliquée par un certain nombre de départements ministériels parmi lesquels nous pouvons citer les ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Culture, des Forces Armées, du Développement social, de la Justice, de la Jeunesse et des Sports.

Cette politique embrasse, d'une part, l'instrument de la formation professionnelle, notamment dans les structures conventionnelles, et d'autre part, les activités d'éducation extra-scolaires, populaire, socio-éducative et sportive.

Cette dernière direction de la politique de la Jeunesse est l'oeuvre des ministères de la Justice, du Développement social et de la Jeunesse et des Sports.

C'est ainsi que le Ministère du Développement social, par le biais des centres d'enseignement technique féminin, donne aux jeunes filles des rudiments d'information en économie familiale d'une part, et par le GOPEC² met en oeuvre des programmes de développement économique dans divers domaines : pêche, artisanat, petit commerce, ..., d'autre part.

La Direction de l'éducation surveillée, sous la tutelle du Ministère de la Justice, essaie de son côté, par un traitement spécialisé, de protéger, de récupérer et de stabiliser la jeunesse en danger moral, par toute une série de dispositions préventives, d'accueil et de rééducation.

.../...

Pour sa part, le Ministère de la Jeunesse et des Sports essaie de créer les conditions et les possibilités d'accès de tous les sénégalais, et les jeunes en particulier, à l'action d'éducation populaire dont le contenu et la finalité sont inscrits dans les dispositions de la loi d'orientation de l'Education Nationale n° 71.36 du 3 juin 1971.

Le maître d'oeuvre dans l'application de la politique de Jeunesse et d'Education Populaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports est la DJASE* en relation avec les autres directions. Cette dernière a pour mission :

- la promotion et la supervision des activités de Jeunesse et d'Education Populaire.
- l'organisation et le développement des loisirs en général. Pour cette fin, la DJASE (voir décret n° 79.1089 du 28.11.1979) : contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'Education populaire et d'activités de jeunesse.
- étudie, en rapport avec les différents départements ministériels concernés, les objectifs à atteindre en matière d'éducation populaire et d'actions socio-éducatives de jeunesse.
- favorise, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie nationale, la mise en oeuvre des programmes et méthodes d'encadrement et de participation des jeunes aux actions de développement communautaire et d'insertion socio-économique.
- soutient, coordonne et contrôle l'action des associations et institutions consacrant tout ou partie de leurs activités à l'Education Populaire ou à l'organisation des loisirs socio-éducatifs, au bénéfice des enfants, des jeunes et des adultes.

Au sein de la DJASE, trois divisions se partagent ces tâches pré-citées :

- * La division "Education Populaire"
- * La division "Collectivités Educatives"
- * La division "Actions de Développement."

I,2 - Attitude des jeunes face à cette politique

Si nous tenons compte des réactions des jeunes sur la politique de jeunesse jusqu'à présent menée, il semblerait qu'il y ait beaucoup à faire pour intéresser la grande masse de jeunes "inorganisés", car pour leur demander de produire, il faut d'abord les intéresser pour obtenir leur participation.

Nous constatons que les propositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports ne recueillent pas comme il se doit l'adhésion des jeunes. De toute façon la DJASE n'a pas en tout cas les moyens de sa politique. Le budget du Ministère de la Jeunesse représente un pourcentage dérisoire du budget national (0,1 ou 0,5 % du budget national). En réalité, le gouvernement du SENEGAL ne fait pas de la politique de jeunesse une priorité.

Les propositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports ne tiennent-elles pas compte des aspirations des jeunes ? ou sont-elles mal explicitées, mal diffusées ? ou bien sont-elles par trop imprégnées de relent politique ? ou trop dirigistes ?

Pourtant, les jeunes ne sont nullement des individualistes encore moins des associaux pour qui les travaux d'utilité collective répugnent.

Il faudra, peut-être, changer les modes d'intervention de l'Etat. Nous constaterons que les jeunes sont disponibles, qu'ils sont prêts à accepter et faire toutes les propositions tendant à réaliser leur plein épanouissement physique et moral, mais dans le cadre d'une politique de jeunesse non dirigiste et sélective, une politique dégagée de toutes considérations politiques, toute tentative de récupération ou d'embrigadement.

II - JEUNESSE ET CULTURE - DEVELOPPEMENT TROISIEME MONDE

II.1 - Jeunesse et culture

On peut dire sans crainte d'erreur que s'il y a désarroi ou inquiétude dans le monde contemporain, on les trouve autant chez l'adulte que chez les jeunes, car la jeunesse est le carrefour naturel des courants de pensée, des influences, des révoltes, des efforts d'adaptation. C'est chez les jeunes que s'affrontent ou s'unissent les divers systèmes d'éducation, "l'ancien", le scolaire, subi et imposé et "le nouveau", l'extrascolaire, choisi et ouvert sur la vie. Les jeunes en sont souvent secoués mais les adultes eux, souvent, "ne sont plus dans le coup".

Dans les pays industriels, les jeunes les plus conscients rejettent, avec une force chaque jour croissante, la civilisation du "gadget". Dans les PSD, l'adhésion psychologique est préalable au développement matériel. Partout, il faut faire naître ou renaitre, après le désert culturel provoqué par le colonialisme, une culture qui soit l'âme de la société, un état d'esprit qui suscite la même adhésion aux notions d'efficacité indispensables tant au progrès économique qu'à l'idéal qui anime la volonté de libération nationale.

Cette culture ne doit pas être pour nous la redécouverte de nos gris-gris perdus. Il ne s'agit pas de la réanimation de nos folklores, puérils ou équivoques mais de l'édification à l'échelle du monde d'une nouvelle synthèse, ou à défaut d'une synthèse, d'une coordination efficace de nos diversités, d'une complémentarité de nos efforts respectifs.

Tout événement apparemment important ou susceptible de retenir l'attention est à l'instant diffusé et porté à la connaissance de centaines de millions d'hommes sur tous les points du globe.

Quelques heures suffisent au voyageur pour atteindre n'importe quelle ville de n'importe quel continent. Les prodiges sont devenus lieux communs. Mais aussi, aucun fait, où qu'il se produise n'est sans conséquence pour les autres hommes : l'interdépendance est effective. Elle a des effets directs ou indirects sur chacun. Toute guerre, même périphérique ou marginale, tout trouble sérieux dans le monde affecte l'équilibre, la sécurité, la liberté de tous les peuples, au moins potentiellement.

Nous savons tout ce qui se passe dans le monde. L'image, le son, les mots apportent partout la connaissance de la vie des autres. Nous ne pouvons désormais ignorer la misère du tiers du monde et celui-ci contemple ce qui, pour lui, est la richesse, en trouvant sans doute en même temps dérisoires et odieux, les problèmes de répartition sociale.

Ainsi, le trait le plus caractéristique de notre temps est peut-être cette tendance à l'informisation culturelle. Occident-Orient, Christianisme-scientisme, homme de culture - homme de religion, ces polarités naguère insolubles tendent à s'estomper. Même l'opposition Russie communiste - Etats-Unis capitalistes n'apparaît plus comme fondamentale et il est de plus en plus inadéquat de parler du "tiers-monde", tiers par rapport aux deux blocs. L'opposition véritable est entre "l'humanité industrialisée" et les peuples sous-développés. Je dis bien "deux humanités" et non trois, même si au sein de chaque groupe se rencontre une grande hétérogénéité culturelle. Chacun n'a-t-il pas ses communistes et ses capitalistes ? La Chine communiste n'appartient-elle pas au tiers-monde au même titre que le Venezuela capitaliste ? Qu'est-ce qui distingue surtout l'homme des pays industrialisés de l'homme des PSD ?

Dans la "tentation de l'Occident" d'André Malraux, le "jeune Chinois" écrivant à l'Occidental caractérise ainsi la différence entre les deux conceptions : "le temps est ce que vous le faites et nous sommes ce qu'il nous fait". C'est la distinction essentielle entre un destin subi et un destin qu'on se forge.

L'homme contemporain est non seulement condamné à l'école mais à l'école permanente. L'homme de muter avec son temps, de se tenir à jour. Nous entrons dans l'ère de l'indispensable éducation permanente. Sommes-nous équipés à cet effet ? D'une certaine manière, oui : nous disposons dans bien des pays, de ces moyens, ce sont les moyens de communication de masse. Par malheur, ils y sont aux mains de puissances commerciales qui fabriquent des produits de consommation pour répondre à une soi-disant demande du public et qui tombent dans des vulgarités excessives.

Ces commerçants qui détiennent le monopole de ce qui devrait être des moyens de culture, suscitent des besoins nouveaux, provoquent une véritable intoxication, mettent l'homme en dépendance et aliénation permanentes. La jeunesse n'est pour eux qu'une docile masse de manœuvres

économiques. Ces commerçants font leur métier. Les éducateurs font-ils le leur ? Il est vain de se plaindre du niveau des communications de masse si on ne fait rien pour s'en accaparer et les soumettre à nos besoins de culture et lui faire donner tout ce qu'elles peuvent donner, qui est immense.

Dans nos PSD, grâce aux communications de masse, les illettrés qui étaient écartés de la culture livresque ne le sont plus. Ils ne sont plus des ex-communiés sociaux. Ils participent à part entière.

La culture n'est pas un musée. C'est une volonté permanente de dépassement de soi. C'est l'affirmation de notre amour de la liberté et de l'homme et de la certitude que la liberté est totale. Et c'est dans la culture que doivent se dégager les termes de référence d'un civisme pour nos pays. Il faut comprendre que lorsque la culture se retire aussi loin de la vie, la civilisation est en danger de mort. Le nouvel humanisme doit être celui de l'homme de la cité, de l'homme du réseau ou de l'équipe. Ce nouvel humanisme, synthèse de la culture scolaire réajustée et de la culture de masse, assumera l'homme dans sa totalité intelligente et affective, dans son travail et dans son loisir.

Ceci entraîne, la démocratisation authentique de l'accès à l'enseignement, ainsi qu'une véritable politique des loisirs actifs et éducatifs. Il faudra pour réaliser tout cela beaucoup de courage et d'obstination. Il nous faudra ce courage dont JAURES disait :

"Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire. C'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho de notre âme, de notre bouche et de nos mains, aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. C'est aussi de garder dans les lassitudes inévitables, l'habitude du travail et de l'action. C'est vouloir que la pensée soit toujours libre. Que toute idée puisse être exposée, qu'aucune idée ne puisse être imposée". La démocratie culturelle est à ce prix et nous devons sentir qu'elle est aussi importante pour l'équilibre de nos sociétés techniciennes et en développement que peut l'être la démocratie économique et sociale.

Tout cela se tient. Et tout cela est à base d'amour et de liberté et d'amour de l'homme, d'où qu'il soit. Il nous faut aller avec R. TAGORE :

"là où l'esprit est sans crainte,
 là où la connaissance est libre,
 là où le monde n'a pas été morcelé entre d'étroites parois mitoyennes,
 là où les mots émanent des profondeurs de la sincérité,
 là où le clair courant de la raison n'est pas mortellement égaré dans
 l'aride et morne désert de la coutume,
 là où l'esprit, guidé par toi, s'avance dans l'élargissement continu de la
 pensée et de l'action,
 Dans ce paradis de liberté, mon frère, permets que ma patrie s'éveille".

La solution aux problèmes des jeunes dans les PSD passera nécessairement par une démocratie culturelle. Il faudra que cette jeunesse renoue avec sa culture.

Dans un pays comme le nôtre, les autorités politiques ont fait cheval de bataille la démocratie. Mais j'ai l'impression que cette démocratie s'arrête sur le plan politique, peut-être économique et qu'elle est pratiquement inexistante sur le plan culturel. La jeunesse en a besoin pour sortir de cette impasse malgré l'acculturation et toutes les formes d'aliénation car elle reste néanmoins attachée à ses traditions.

A - La conscience nationale

C'est le problème de l'intégration psychologique par la conscience d'appartenir à une nation.

La société moderne n'est pas tout à fait en mesure, malgré les efforts tentés, de créer et de maintenir une conscience minimale d'appartenance à un ensemble commun, en raison des clivages idéologiques et politiques. A cela, il faut ajouter celles qui tiennent aux différences ethniques et tribales, qui, bien qu'elles aient été parfois exagérées, constituent une réalité.

Cette conscience nationale est inséparable de la conscience de l'africanité politique : elles sont dialectiquement liées. L'intégration de la jeunesse suppose, ici encore, que les sociétés africaines modernes trouvent les moyens adéquats de lui donner l'idée de son "africanité", dans laquelle les valeurs culturelles entrent pour une bonne part.

La tâche sur ce plan sera d'autant plus facile que la jeunesse africaine, malgré toutes les difficultés soulignées, n'est pas dans une situation d'aliénation irremédiable. La tradition résiste en Afrique. Malgré tout, la jeunesse africaine ne constitue pas une sous-culture et qu'elle n'est pas essentiellement aliénée. À mon avis, ceci constitue des acquis que la jeunesse doit coûte que coûte conserver, et à tout prix. Cette conscience peut la permettre de mieux endurer les situations difficiles qu'elle vit actuellement afin de pouvoir trouver des solutions sereines.

P - L'attachement à la tradition

Malgré l'acculturation et toutes les formes d'aliénation, la jeunesse africaine est restée attachée à ses traditions. Elle ne peut peut-être pas empêcher la société de consommation de se développer en Afrique, mais elle doit se mouvoir en son sein et la critiquer davantage.

Les jeunes doivent continuer de condamner le rôle que joue l'argent dans la société moderne, car l'argent peut être considéré comme étant la source de tous les maux. La société traditionnelle doit apparaître pour les jeunes comme un paradis perdu, une "société idyllique" qu'il faudrait retrouver.

Les jeunes doivent aussi savoir qu'ils doivent servir la nation par la politique. Tout le monde doit, sinon en faire, tout au moins s'y intéresser, car à mon avis, il n'y a pas d'apolitisme possible dans une société en voie de développement.

Il convient néanmoins aux politiques de la jeunesse d'aller au-devant de la jeunesse et de se poser un certain nombre de questions dont les plus importantes sont les suivantes :

- Comment offrir à la jeunesse une société dans laquelle elle puisse s'épanouir et donner le meilleur d'elle-même ?
- Quelle place lui donner dans la société ?
- Comment répondre à ses vœux et à ses aspirations ?

II.2 - Développement du tiers-monde

Un peu partout dans le tiers-monde, c'est sur la base de la mystique du développement que l'on a cherché à mobiliser les jeunes. Cette idéologie du développement me paraît trop abstraite et pas suffisamment mobilisatrice.

En tout cas, la pratique semble montrer qu'elle a des difficultés à déclencher les grands élans d'enthousiasme nécessaires aux grandes œuvres. Le développement n'est pas simplement un problème pour les jeunes. Il sera difficile de mobiliser la jeunesse dans son ensemble et d'une manière effective si l'idéologie du développement reste un simple volontarisme.

Autrement dit, la conviction est essentielle dans la mobilisation des jeunes mais ils ne semblent pas toujours partager les orientations, les buts et les moyens.

La cause principale de cette situation est le fait que la jeunesse reproche aux autorités leurs liens avec l'impérialisme ; aux yeux des jeunes, les sociétés du tiers-monde ne sont pas suffisamment indépendantes. C'est pourquoi, pensent-ils, le développement connaît des ratés.

Les jeunes s'engageront d'une manière essentielle et serviront si des buts et des moyens efficaces sont définis et avec leur participation. Les jeunes estiment devoir intervenir, leur situation d'intellectuels leur ayant conféré, en même temps que des privilèges, des obligations envers la société.

L'idéologie dominante de la société moderne leur présente un système de valeurs, de normes qui se trouve en situation de décalage par rapport à la vie réelle.

A - L'éducation permanente, une alternative

Nous pensons qu'il faut une continuité dans le système éducatif aussi bien celui des jeunes que celui des adultes ainsi que dans les structures, les contenus et les méthodes de formation. De ce fait, nous avons pensé aussi que l'éducation permanente, qui est pratiquement inexistante dans les PSD, constitue une alternative pour atteindre ces objectifs. Les autorités des PSD doivent en faire alors leur cheval de

bataille pour résoudre beaucoup de problèmes particulièrement ceux liés à la faiblesse du système scolaire.

L'éducation permanente doit faire des étudiants ou des élèves des adultes précoces et faire des adultes des étudiants permanents. L'acquisition de la méthode doit être prioritaire sur l'accumulation des connaissances. On pensera ensuite à renforcer la démocratisation des études en trouvant des modes de gestion participative.

Mais comment définir l'éducation permanente ?

Le terme "d'éducation permanente" recouvre des données assez différentes. Parfois, cette éducation se réfère purement et simplement au domaine professionnel, à la préparation à un métier ou au recyclage professionnel. Elle peut se confondre aussi avec l'éducation des adultes prise sans doute dans un sens plus large que celui de qualification professionnelle, sans couvrir cependant l'ensemble des dimensions de la personnalité. Mais, de plus en plus fréquemment, l'éducation permanente s'applique à de nouvelles préoccupations, de nouvelles recherches, de nouvelles réalisations, ne relevant pas de l'éducation des adultes, moins encore de la qualification professionnelle, mais traduisant le désir de susciter un nouvel ordre éducatif.

Ainsi, l'éducation permanente au niveau actuel de la réflexion et de l'action est une notion très complexe qu'on n'aura sans doute pas intérêt à simplifier trop rapidement. Suivant une première acception, la plus répandue peut-être, l'éducation de l'homme ne se termine pas avec la fin de la scolarité, que ce soit au niveau primaire, secondaire ou universitaire, mais elle se poursuit pendant toute la vie. C'est une interprétation du processus éducatif qui se reflète dans l'éducation des adultes.

On constate donc une tendance naturelle à appliquer un nom nouveau à un domaine d'action qui a déjà une solide tradition.

Lorsqu'on emploie ce terme d'"éducation permanente", on a bien l'intention de montrer qu'il s'agit de poursuivre le processus éducatif sans interruption pour satisfaire les exigences profondes de la personnalité humaine dans son développement et pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes d'un monde en transformation. Chacun voit clairement aujourd'hui que la vie des individus, la vie des sociétés et la vie des

sociétés et la vie des peuples ne peuvent se satisfaire d'un niveau donné d'éducation, dans un monde dont les structures sont en constante transformation. Mais si c'est là la première acception de l'éducation permanente, c'en est une conception restreinte.

Nous devons alors aller vers une transformation radicale du concept d'éducation.

S'il est vrai que l'homme pendant toute sa vie peut et doit continuer à s'instruire, à se former, à se qualifier, à progresser dans l'ordre moral, dans ses relations avec autrui et avec la société, si des structures d'éducation des adultes se développent en assez grand nombre pour l'aider dans cet effort, la pensée et le processus éducatifs doivent être radicalement modifiés. Il apparaît clairement qu'on ne peut maintenir l'éducation d'autrefois, si les conditions mêmes de cette éducation sont changées. Alors que l'être humain se trouve sa vie durant engagé dans un processus d'éducation ininterrompu, cela signifie inévitablement que l'éducation telle qu'elle est généralement mise en oeuvre, surtout au niveau de l'enfant et de l'adolescent, doit être modifiée dans ses fondements et dans son fonctionnement.

Dans cette perspective, le rôle de l'école est radicalement modifié. Elle doit meubler aussi efficacement que possible la période préalable à la vraie éducation. Dans un système harmonieux d'éducation permanente, l'éducation au sens plein commence au-delà de l'âge scolaire, après l'âge de l'université, lorsque l'homme devient le sujet de sa propre éducation et qu'il dispose des motivations nécessaires pour continuer à s'instruire et à se former.

Non seulement l'enfance, mais aussi l'adolescence, le début de l'âge adulte, la maturité et les moments qui à la fois mettent un terme et apportent une conclusion à l'existence, ont un caractère ambivalent. Chacune de ces étapes devrait être vécue intensément et apporter à l'être humain son contingent d'expériences, de plaisirs, de satisfactions dans le long processus par lequel l'homme découvre la vérité de son être, grâce à une série de révélations. Et c'est dans la mesure où l'individu vit pleinement une période de sa vie qu'il se trouve préparé aux autres périodes.

On ne peut raisonnablement parler d'un âge de l'éducation ; l'éducation est en effet une manière de vivre, une manière d'être au monde et, plus spécifiquement, une manière d'être éveillé au monde.

Le ~~mode~~ mode attentif d'être au monde, c'est le mode propre à l'éducation permanente, qui place les êtres dans un courant de vie opposé à cette espèce de sommeil, plus ou moins déguisé, où sont plongés ceux qui, à un moment donné, ont arrêté de se former et se laissent progressivement dominer par les conformismes ou les structures toutes faites.

L'éducation permanente contribue à l'atténuation de la notion d'échec et, parallèlement, de celle de réussite. Si l'individu se trouve, par le jeu de structures favorables, dans un processus de formation permanente, de remise en question permanente, un échec prend pour lui un caractère relatif.

S'il échoue dans une entreprise particulière, bien d'autres possibilités lui restent ouvertes, bien d'autres occasions de s'éprouver lui-même lui sont offertes. Il ne devient pas un échec, il a eu un échec qui prend place parmi les autres échecs de la vie, de même qu'une réussite particulière prend sa place, elle aussi relative, dans l'ensemble des entreprises manquées ou réussies. Quand la réussite est institutionnalisée, il arrive qu'elle devienne une prison aussi rigoureuse que l'échec et même quelquefois beaucoup plus irrémédiable.

En effet, l'homme qui échoue est amené à se remettre en question, à s'interroger, tandis que l'homme qui réussit, particulièrement s'il a sur lui la marque évidente de cette réussite, a la tentation de se croire embarqué pour le restant de ses jours dans la voie ouverte par le succès d'un moment. Si par contre l'être se trouve en situation d'interrogation permanente, et d'éducation permanente, la réussite ou l'échec sont l'expression d'un moment particulier de sa vie et perdent tout caractère absolu.

Une autre conséquence frappante de l'éducation permanente est qu'il sera possible, beaucoup plus que par le passé, de tenir compte de l'originalité de chaque individu. Certes, nous avons une nature humaine commune, nous avons aussi une histoire particulière, un destin, "ce que jamais on ne verra deux fois", comme dit le poète.

Or, l'enseignement actuel ignore cette donnée fondamentale du destin humain. Il fait abstraction des individualités. Le temps manque pour cela. La formation doit prendre place dans un nombre déterminé d'années, de terminer à un moment fixé sans tenir compte, par exemple, du fait qu'à intelligence et capacités égales, il y a des lents et des rapides, des individus qui sont en pleine possession d'eux-mêmes à 20 ans et d'autres à 30 ans seulement ou même davantage. Les examens et les diplômes contribuent largement à cette entreprise de dépersonnalisation. Les critères dont ils s'inspirent, le plus souvent arbitraire, ont été conçus et élaborés autrefois en fonction des exigences d'un certain type de société, de catégories, de tempéraments et d'esprits qui n'ont rien d'universel.

Par l'éducation permanente, on arrivera progressivement à respecter davantage l'être humain, à être moins impitoyable, moins tyrannique à son égard.

Il apparaît donc qu'il s'agit d'un concept beaucoup plus riche et beaucoup plus ample que la pure et simple éducation des adultes et à plus forte raison qu'une interprétation limitée de cette éducation. C'est une conception et une interprétation nouvelle du processus éducatif : c'est même une lecture nouvelle du destin humain qui substitue la conquête constante de soi-même à l'installation dans une sécurité trompeuse ; c'est en même temps un guide pour l'action, puisque, grâce aux principes d'une éducation permanente, on dispose d'orientations définies pour entreprendre les réformes de l'éducation qui s'imposent dans une optique criante, intelligente et constructive de l'action éducative ; C'est aussi, dans une grande mesure, cette conception qui permettra de remettre l'homme dans la réalité de son destin moderne et dans le mouvement vrai de l'esprit moderne.

B -- Développement au Sénégal

Les problèmes du développement tendent à prendre la première place dans la recherche économique. La misère, le sous-développement économique ne sont plus une fatalité pour l'homme du 20^e siècle. Là où ces maux n'ont pas reculé, l'échec ne doit pas être imputé au destin, mais aux hommes qui n'ont pas su adapter les institutions, les structures économiques et leur politique aux possibilités des techniques modernes de production.

Dès lors, les carences alimentaires, la mortalité infantile, le bas niveau de vie, etc..., si longuement détaillés et décrits pour apitoyer les pays riches sur les malheurs des pauvres ne peuvent être considérés que comme des indices et des conséquences d'un mal plus profond : l'inadaptation des institutions et des structures socio-économiques à leur but, à savoir la défense de la dignité humaine, qui exige pour tous un respect vrai du droit à couvrir les besoins du corps, du droit à l'instruction, du droit d'être préparé par la société à une vie de travail et de responsabilité.

Là est le principe directeur de toute action ou enquête sur le développement. Plus qu'à l'étude des niveaux de vie, elle doit donc s'attacher à l'analyse des structures socio-économiques, à la description de la logique qui règle le fonctionnement de l'économie, afin de dégager les grandes lignes d'une politique pour accélérer le développement.

Il faut le redire, parce qu'on le méconnaît trop souvent : le besoin fondamental d'un PSD est celui d'institutions et de structures économiques capables de lui permettre de satisfaire les besoins de sa population.

Les voies vers le développement seront celles qui progressivement vont "articuler" et "intégrer" l'économie sénégalaise pour qu'elle ait elle-même son dynamisme de croissance et s'ouvre vers le commerce international grâce à des échanges de coopération et non de domination.

Les ressources naturelles placeront des contraintes sur ces voies comme la résistance à l'évolution des mentalités et des structures. C'est le lot commun de toutes les sociétés.

Pour créer les conditions d'une expansion du marché intérieur, pour supprimer progressivement la domination de l'économie occidentale et accroître la part des sénégalais dans la direction et le fonctionnement de leur économie, il revient au secteur public de jouer le rôle de leader de l'économie, puisque la logique interne des structures d'une économie dualiste et désarticulée n'y conduit pas. C'est vrai, d'ailleurs, pour tout PSD.

Les structures de l'Etat doivent donc être transformées pour lui permettre à la fois une vigoureuse direction par le sommet et une association volontaire des populations à la base.



Cela ne signifie pas seulement que l'Etat doit disposer d'un service du plan pour programmer et contrôler le développement, mais encore que son administration doit être adaptée à une tâche nouvelle. Dans l'optique du développement planifié, l'appareil étatique est en plus ordonné au rôle de leader de l'économie,; d'où la nécessité de faire coïncider le découpage administratif du territoire avec les unités d'aménagement économique, et aussi avec les limites territoriales des différents services techniques. La réforme de l'administration territoriale et locale entreprise depuis 1972, retouchée en 1984 milite en cette faveur mais il faudrait tout d'abord que le rapprochement de l'administration aux administrés soit effectif. Les populations rurales surtout doivent participer sinon prendre leur propre destinée en main. Les paysans doivent être préparés à prendre peu à peu en main leurs propres progrès.

III - QUELQUES OBJECTIFS A ATTEINDRE DANS LES POLITIQUES DE JEUNESSE DES PAYS SOUS-DEVELOPPES

Nous savons tous que les mouvements de jeunesse jouent un rôle très important dans les PSD mais nous doutons qu'ils soient tous bien encadrés et bien suivis par les structures étatiques. Dans ces pays, nous pouvons aussi constater qu'ils interviennent peu dans le monde du travail mais surtout dans les activités sportives hivernales appelées communément "NAVENTANES" au Sénégal. Nous pensons alors que l'heure est venue pour ces mouvements de se faire sentir dans le monde du travail, ce que nous tâcherons de proposer.

L'éducation est aussi un problème fondamental dans nos pays. Les problèmes de la jeunesse peuvent s'y résumer en problèmes purement éducationnels. Durant toute cette étude, nous n'avons cessé de poser ces problèmes d'éducation et nous nous proposons de dégager quelque but que nous pensons être essentiel pour l'éducation dans les PSD et ce qu'on doit attendre des pouvoirs publics.

III.1 - Les actions de développement à entreprendre

A - Les mouvements de jeunesse dans le monde du travail

C'est surtout dans le monde du travail que doivent intervenir les mouvements de jeunesse, troisième milieu éducatif après la famille et l'école, qui ont pour caractéristique essentielle de combler précisément les lacunes des autres milieux.

Le but vers lequel tout éducateur doit tendre, il faut le répéter sans cesse, est de donner à la collectivité démocratique des membres conscients, responsables, décidés à pousser leur épanouissement personnel à son plus haut degré pour le mettre spontanément au service de l'équipe, et reprenant une formule qui est chère à Marcel HICTER, de "former des hommes de la Cité".

Le mouvement de jeunesse a sur tous les autres, l'avantage d'être structuré, encadré, orienté par les jeunes eux-mêmes ; chacun a sa part de responsabilités dans la marche et le succès de l'équipe ; le succès est le résultat de l'effort de chacun des membres. Les maîtres imposés par l'école sont remplacés par des leaders librement choisis par les membres pour leurs qualités personnelles, leur sens de l'engagement et leur rayonnement. La neutralité et l'objectivité de l'école officielle sont compensées par le choix libre d'une orientation politique ou philosophique ou simplement culturelle qui entraîne un engagement volontaire permettant de transposer de l'idée dans l'action, de la foi dans les œuvres, le dynamisme latent chez tout adolescent. Le mouvement qui est engagement et style de vie, qui est adhésion spontanée, donne à chaque geste de la vie du mouvement une efficacité éducative doublée d'une volonté concurrente.

Il en découle que la seule présence, la seule affiliation, parce qu'elle est à option, est déjà un acte d'engagement responsable auquel vont découler tous les autres et que le jeune apprendra, dès l'enfance ou l'adolescence, les gestes et les réflexes qui feront de lui le citoyen démocratique dans le plein sens du terme.

Les mouvements de jeunesse, qui ne sont donc pas des organismes d'instruction mais d'éducation de la personnalité, auront pour mission essentielle de repersonnaliser l'homme par la pratique de loisirs éducatifs et actifs qui permettront à la plupart de redevenir les créateurs de leurs propres joies. Ceci est d'autant plus vrai si on sait que la plupart des formes de loisirs mis à la disposition de chacun d'entre nous se résume à la formule de spectacle offert par des professionnels payés à une masse de qui on ne demande que d'être assise et de bénéficier de plaisir préfabriqués et prédigérés. Cette préfabrication aura, a déjà comme résultat inévitable la saturation, l'ennui et la passivité physique.

Cette passivité physique entraînera sans aucun doute, à plus ou moins longue échéance la passivité intellectuelle et que par conséquent, nous risquons de nous trouver, sans le savoir, devant une société dont les membres attendront de l'extérieur non seulement leurs formes de loisirs mais aussi leurs formes de pensées, où les citoyens demanderont, par penchant naturel acquis depuis l'enfance, des slogans plutôt que des programmes discutés, affirmés et issus de volontés conductrices du peuple.

Donc à côté de mission, les mouvements devront pallier la neutralité de l'école laïque et non confessionnelle et devront à mon sens, à brève échéance devenir un élément fondamental des structures éducatives que l'Etat et les pouvoirs publics devront systématiquement appuyer ou aider à organiser. Ma conception des relations école-mouvement de jeunesse me paraît pouvoir apporter une solution à l'angoissant problème de l'école dans nos pays, car le rôle que donne aux organismes d'éducation extra-scolaire et plus particulièrement aux mouvements de jeunesse entraîne :

- la nécessité d'une école pour tous et de tous, objective, préparant dans la sérénité de l'enseignement et dans le respect de l'enfant, à la prise libre des responsabilités d'une vie orientée, assurant aux enfants de tous milieux et de toutes tendances, à l'image de la vie même, le contact quotidien dans le respect mutuel des diversités mais, dans la mesure où elle ne peut, par définition, fournir la possibilité de l'engagement immédiat, ni traduire l'opinion dans les actes, ni mener ainsi à une conception d'un civisme actif, cette école commune, préfiguration nécessaire à la cité, doit être doublée d'une pluralité d'organismes éducatifs, extra ou para-scolaires professant des engagements divers, formant à la joie de l'action responsable au sein de l'équipe librement choisie.

La formule tendant à inscrire dans les structures de la société contemporaine comme indispensables, les organismes d'éducation de jeunesse et d'éducation populaire, apporte une contribution essentielle au sauvetage de l'homme et de l'équipe, à l'apprentissage du dépassement par l'action personnelle au service de la collectivité, ce qui veut dire qu'il s'agit là ni plus ni moins du sauvetage de la démocratie.

Dans l'unité de l'instruction et dans la pluralité de l'éducation, nous trouverons la solution à certains problèmes déchirants. Il faut pour cela que les pouvoirs publics, à tous les degrés, prennent conscience du fait social nouveau que constitue l'organisme d'éducation permanente, d'éducation en dehors de l'école, comme nous avons eu à le voir plus haut.

On peut exiger d'eux la plus grande diversité, la plus totale libre concurrence, de façon à ce que chaque jeune de nos pays trouve l'organisme technique, politique, confessionnel, philosophique, qu'il pourra choisir librement et auquel il pourra apporter l'adhésion et l'engagement d'une volonté constante.

B - Quelque but de l'éducation et devoirs des pouvoirs publics

L'éducation n'est pas la formation scolaire ; l'éducation consiste à apprendre à penser, à vivre, à être indépendant, à ne dépendre que de soi, à accepter, à partager les responsabilités.

L'enjeu de l'éducation n'est pas seulement de fixer des faits dans l'esprit des étudiants, mais plutôt de leur permettre d'estimer ceux-ci, de parvenir à un jugement libre et indépendant et d'être disposés à assumer la responsabilité de leur convention, tout en étant prêt à admettre leurs torts et à modifier leurs opinions. Il est extrêmement important que cette formation morale des individus pour les amener à ne dépendre que d'eux-mêmes, puisse affirmer toujours comme le but essentiel de l'éducation. Les devoirs essentiels des pouvoirs publics à tous les échelons à l'égard de toute organisation de jeunes peuvent se résumer de la manière suivante :

1° - Consultation :

La participation des organisations de jeunes à l'élaboration des projets qui concernent la vie des jeunes et à la direction des institutions, services et installations créés en leur faveur.

2° - Aide :

L'aide peut se faire par la voie :

- de subventions accordées et utilisées selon des critères dont le respect fait l'objet d'un contrôle compatible avec l'indépendance des organisations ;
- de conventions relatives à la réalisation de projets déterminés ;
- de services assurant notamment la mise à leur disposition de locaux et d'équipement ;

- de toutes mesures directes ou indirectes destinées à former et à améliorer les cadres ;
- du "détachement" ou de la "mise à la disposition" auprès des organisations, d'éducateurs et d'animateurs spécialisés ;

3° - Information et documentation appropriées au besoin d'éducation et aux intérêts des jeunes.

- Les pouvoirs publics doivent se préoccuper activement de la jeunesse inorganisée par la voie de leurs services et par l'intermédiaire des organisations sociales et culturelles ;
- Il est nécessaire d'établir une collaboration effective entre l'école et les organisations de jeunes.
- Les écoles préparant des enseignants et des éducateurs doivent prévoir une information de leurs futurs diplômés sur les problèmes de la jeunesse et une initiation pratique aux méthodes d'éducation extra-scolaire.
- Les pouvoirs principaux et communaux, spécialement proches des organisations de jeunes doivent veiller à organiser sur le plan régional et local une consultation des jeunes et une aide en leur faveur sous la forme de subsides, de services et d'installations.

JAVRES disait : "L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais cela justifie l'immuable espoir".

III.2 - L'intégration régionale en matière de jeunesse

Dans le sens courant du terme, l'intégration est tout simplement la réunion de parties en un tout ; autrement dit, c'est la coordination des activités de plusieurs organes en vue d'un développement harmonieux.

L'intégration économique est une politique économique récente, car les expériences actuellement en vigueur sont toutes postérieures à la seconde guerre mondiale.

Les économistes se sont mis d'accord sur le fait que le développement du tiers-monde doit passer nécessairement par l'intégration économique au niveau régional ou sous-régional mais nous nous limiterons à une brève description de quelques organisations d'intégration économique en Afrique de l'Ouest telles que la CEAO²², la CEEDEAO²³, ces mêmes entités géographiques étant aussi utilisées dans le cadre d'une intégration régionale en matière de jeunesse.

Donc, bien que des expériences d'intégration économique soient tentées à des degrés divers sur chacun des trois continents du sous-développement, nous nous bornerons à la référence en Afrique au Sud du Sahara surtout en Afrique de l'Ouest car les expériences d'intégration économique en Afrique ont généralement été réalisées sur une base géographique : Afrique de l'Est, Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest.

Traditionnellement, dans l'esprit des dirigeants africains, le projet d'intégration économique n'a jamais été pensé de manière isolée. Il s'est toujours inscrit dans la perspective globale d'un regroupement africain à dominante politico-culturelle. Le point de départ en est constitué par le PANAFRICANISME qui fut à l'origine un mouvement politico-culturel de revendication de l'identité des valeurs négro-africaines et qui est devenu une véritable idéologie de l'unification de l'Afrique.

CEAO²² : Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest.

CEDEAO²³ : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Le panafricanisme est né au début du siècle dans la DIASPORA.

Les exemples actuelles d'intégration économique se rencontrent à deux niveaux : intégration des marchés et intégration de la production.

* Dans l'intégration des marchés, l'effet recherché est d'aboutir à la création d'un marché unique résultant de la fusion des marchés des pays membres ; mais chaque pays conserve son autonomie totale dans le domaine de la production, ce qui conduit naturellement à une concurrence plus âpre pour la conquête de ce marché étendu.

Différentes formules d'intégration tendent à la réaliser :

- La zone de préférences douanières constitue le premier niveau d'intégration des marchés. Dans cette zone, les droits de douanes ne sont donc pas supprimés mais seulement abaissés. Elle est actuellement utilisée comme formule d'association entre Pays développés (anciennes métropoles) intégrés dans un ensemble communautaire et des PSD (anciennes colonies).
- La zone de libre échange : ici les droits de douanes sont supprimés dans les échanges commerciaux. Toutefois, chaque pays membre reste maître de sa politique douanière avec les pays tiers.
- L'Union douanière : On y trouve le désarmement douanier de la zone de libre échange avec une mesure supplémentaire : le commerce avec les pays tiers est dorénavant régi par un tarif douanier extérieur commun et unique. Si bien que les pays membres d'une union douanière renonce pratiquement à toute souveraineté en matière de politique douanière.

Des entraves à la libre circulation des marchandises, peuvent subsister même après un désarmement douanier. C'est la raison qui conduit à la mise en place du Marché commun.

- Le marché commun garantit non seulement le libre échange des marchandises mais aussi la liberté totale de circulation des facteurs de production (capitaux, main-d'œuvre, ...). Le modèle le plus connu de marché commun est à l'heure actuelle la CEE* formée de pays capitalistes européens et

.../...

qui est associée à un certain nombre de PSD d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

D'une manière générale d'ailleurs, l'intégration totale et exclusive des marchés est toujours le fait d'Economies régies par le mode de production capitaliste ; qu'il s'agisse d'économies développées ou sous développées.

* L'intégration de la production : Elle repose sur une division systématique du travail au niveau des pays membres. Chaque pays membre se spécialise dans une branche d'activité déterminée.

L'exemple type d'intégration de la production est celui des pays socialistes : le COMECON*. L'intégration de la production n'est pas concevable en dehors d'Economies fondées sur la propriété sociale des moyens de production.

A - Présentation et fonctionnement de la CEAO et de la CEDEAO

1° - La CEAO

La CEAO se substitue à l'UDEAO* créée en 1966 qui est elle-même un réaménagement de l'UDAO* créée en 1959.

Le traité mettant en place la CEAO a été signé en 1973 à Abidjan avec les mêmes pays membres de l'UDEAO sauf le Dahomey (actuellement le Bénin), donc avec 6 membres qui sont : le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta (actuellement le Burkina Faso) et le Niger.

.../...

*UDAO : Union Douanière de l'Afrique Occidentale.

*UDEAO : Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

*COMECON : Council for Mutual Economic Assistance (Sigle Anglo-Saxon).

*C.A.E.M. : Conseil d'Assistance Economique Mutuelle (en Français).

L'objectif de la CEA0 est, selon ses promoteurs, de favoriser dans chaque pays membre "une croissance plus rapide et mieux équilibrée".

La CEA0 est conçue donc comme un Marché commun, comportant donc un niveau de coopération commerciale et un niveau de coopération économique. Mais il ne paraît aussi un peu opportun d'étendre la coopération au niveau de la Jeunesse, ce qui permettrait de réunir les forces au niveau des pays membres pour trouver des solutions adaptées aux problèmes de la Jeunesse des pays membres, toujours pour obéir à l'adage qui dit : "l'union fait la force".

2° - La CEDEAO

La CEDEAO est un projet d'intégration sur une échelle plus élargie que la CEA0. Le traité a été signé à Lomé au Togo le 28 mai 1975 entre les Chefs d'Etat de 15 pays dont 9 francophones à savoir les 6 de la CEA0, le Togo, le Bénin, la Guinée ; 5 pays anglophones : Gambie, Sierra Léone, Libéria, Ghana, Nigéria ; un pays Lusophone : la Guinée Bissau.

Le projet de la CEDEAO a été recommandé dès 1963 par l'OUA*.

La CEDEAO est prévue pour fonctionner selon les mêmes modalités que la CEA0 : mise en place progressive (sur une période de 15 ans) d'un Marché commun avec liberté de circulation des marchandises et des facteurs de production et harmonisation des politiques économiques nationales. Mais on constate beaucoup d'écueils dans l'effort d'intégration économique en Afrique. On ne peut donc que regarder avec sympathie les expériences d'intégration économique qui se déroulent actuellement en Afrique de l'Ouest. Mais sans que cela justifie qu'on se dissimule les innombrables difficultés qui ne manqueront pas de surgir. En effet, les Economies Ouest-africaines étant pour l'essentiel régies par le mode de production capitaliste, on ne voit pas par quel miracle la CEA0 et la CEDEAO pourront échapper aux contradictions internes d'intérêts ; comme celles qui ont conduit à l'éclatement de la CEAE*.

.../...

*CEAE : Communauté Economique de l'Afrique de l'Est.

*OUA : Organisation de l'Unité Africaine.

De toute façon, si chaque Etat membre y met du sien, la CEAO et la CEDEAO constituent, en Afrique de l'Ouest, des cadres excellents pour promouvoir l'intégration en matière de Jeunesse, même si l'expérience n'a pas été jusqu'à présent concluante sur le plan économique.

En l'état actuel des économies africaines, les problèmes que rencontrent la jeunesse ne peuvent trouver une issue rapide et efficace que dans une perspective de solutions communes dans un cadre global, mais difficilement si les pays s'en prennent isolément.

B - La CMJS/CEDEAO - La CONFEJES

Il existe en Afrique et dans le monde des organisations qui constituent des exemples pour la promotion des activités en matière de jeunesse et des sports.

C'est ainsi qu'on peut noter la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO qui se limite à la sphère géographique que constitue la CEDEAO avec comme membres, les 15 Etats formant la CEDEAO et comme sigle : CMJS/CEDEAO.

On note aussi l'existence de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française entre certains pays du tiers-monde d'expression française avec la France et le Canada dont le sigle est CONFEJES.

Nous tenterons de décrire brièvement ces deux organisations pour saisir leur composition et leur mode de fonctionnement afin de mieux voir leur force et faiblesse.

1° - La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO - CMJS/CEDEAO

C'est une organisation régionale constituée entre les Etats membres de la CEDEAO et qui a pour buts, comme le stipulent ses statuts :

- de favoriser la promotion du sport et des activités de jeunesse dans la Région ;
- de promouvoir la formation des cadres sportifs et de Jeunesse ;

- de promouvoir les manifestations sportives, socio-éducatives et artistiques ainsi que les échanges de jeunes.
- d'encourager toute réalisation à caractère économique susceptible d'aider à la confection du matériel sportif et socio-éducatif ;
- de coopérer, à toutes fins utiles, avec toutes les institutions similaires

Comme nous pouvons le constater, la mission de la CMJS/CEDEAO est donc l'une des plus nobles car la conférence peut être, à travers ses statuts, un cadre idéal pour la résolution, en commun, des différents problèmes auxquels la Jeunesse de la CEDEAO est confrontée. Certes, c'est une expérience très récente, car la première réunion de la commission des experts de la conférence ne s'est tenue que les 28-29-30 avril 1987 à CONAKRY, mais les Etats membres peuvent lui donner toute l'attention que mérite une telle organisation afin que des solutions adaptées et durables puissent être trouvées aux problèmes que rencontre la Jeunesse dans cette partie du continent africain, problèmes qui sont d'ailleurs pratiquement les mêmes dans le tiers-monde et que seule une action collective peut permettre à résoudre rapidement.

La conférence se compose donc des Ministres ou des Autorités des Pays membres, chargés de la Jeunesse et des Sports, avec comme langues de travail : l'Anglais et le Français.

Le siège de la CMJS/CEDEAO est fixé à OUAGADOUGOU au Burkina Faso et peut être transféré dans tout autre pays membre par décision de la conférence des Ministres.

Les instances de la CMJS/CEDEAO sont :

- la conférence des Ministres
- le bureau
- le Secrétariat Permanent.

* La conférence des Ministres est l'instance suprême de l'organisation. Elle se réunit une fois tous les deux ans, sur convocation de son président, dans un pays désigné par elle. Elle comprend l'ensemble des délégués, à raison d'un Ministre ou d'une autre personnalité dûment mandatée et de leurs experts, par pays membres.

Les membres des organismes internationaux chargés de Jeunesse et de Sports résidant dans la région, peuvent être invités à la conférence des Ministres.

La conférence des Ministres peut être saisie de tous les problèmes relatifs à l'organisation et au développement des activités sportives et de Jeunesse dans la région et fixe la cotisation annuelle des pays membres.

* Le Bureau comprend quatre membres :

- le Président
- le 1er Vice-Président
- le 2e Vice-Président
- le Secrétaire général.

Le Président et les 2 vice-présidents sont élus par la Conférence. Le Président est le responsable moral de l'organisation qu'il représente devant toutes les institutions nationales et internationales. Il préside les réunions du bureau.

* Le Secrétariat Permanent comprend :

- le Secrétaire général
- le Chef de la division des activités physiques et sportives
- le Chef de la division de la Jeunesse et des activités socio-éducatives.

Le Secrétaire général et les Chefs de division doivent être des cadres supérieurs confirmés, justifiant d'une expérience suffisante dans leur secteur d'intervention. Ils sont nommés pour une durée de quatre ans renouvelable une fois.

La CMJS/CEDEAO ne fonctionne pas sans difficultés. C'est ainsi que nous constatons surtout des difficultés d'ordre financier liées généralement aux problèmes des cotisations de certains pays membres. Par exemple, depuis sa création en 1982/83, seule la Côte d'Ivoire s'est entièrement acquittée de ses contributions antérieures et en cours jusqu'en 1986/1987, avec même des contributions volontaires de sa part.

La contribution annuelle de 1.500.000 F CFA demandée à chaque pays ne constitue rien en face de ce que peuvent gagner ces Etats si cette organisation fonctionne à merveille.

Mais malheureusement, la CMJS/CEDEAO ne peut pas encore être performante à cause surtout des problèmes financiers qu'elle traverse et que seuls les Etats membres peuvent régler.

Je crois qu'il est temps que les Etats membres de la CMJS/CEDEAO et de toute autre organisation du genre sachent que la survie de ces organisations est nécessaire et il y va de l'intérêt de toute la région car il n'est plus à prouver que l'union fait effectivement la force mais pourvu qu'elle se fasse entre éléments visant sincèrement les mêmes buts.

2° - La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'expression française (CONFJEJES)

Comme la CMJS/CEDEAO, la CONFJEJES est une institution de coopération en matière de Jeunesse et de Sports entre les pays concernés mais qui a une base plutôt linguistique que géographique car les pays membres ont en commun la langue française et peuvent appartenir à des continents différents.

C'est ainsi donc qu'il a été créé, comme le stipulent ses statuts, entre les pays entièrement ou partiellement de langue française, cette institution dénommée Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française : CONFJEJES.

Elle a pour buts :

- de renforcer, par des échanges, les liens de solidarité, et de coopération qui doivent exister entre les jeunes de la communauté francophone ;

- de favoriser la mise en oeuvre de tous les moyens susceptibles de faire jouer à la jeunesse un rôle actif dans le développement ;
- de mettre en commun leurs moyens d'action dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre de leurs programmes respectifs de développement des activités physiques, sportives et socio-éducatives ;
- de vulgariser l'idée d'une éducation physique et sportive comme essentielle à la formation humaine ;
- d'oeuvrer pour faire du sport un élément d'éducation permanente.

L'information mutuelle portera sur l'évolution des politiques, les programmes de développement des activités physiques, sportives et socio-éducatives, les programmes concernant la jeunesse, les réformes nationales en cours ou envisagées, les difficultés rencontrées et les résultats positifs enregistrés.

La concertation devra permettre aux Ministres chargés de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française d'élaborer des positions communes à faire valoir, éventuellement, dans les instances des organisations internationales.

Le siège de la CONFEJES se trouve à DAKAR (République du SENEGAL). Il peut être transféré dans tout autre pays membre par décision de la Conférence des Ministres.

La CONFEJES se compose :

- de la Conférence annuelle
- du bureau
- du Secrétariat général.

* La Conférence annuelle se réunit une fois par an dans un pays désigné par elle. La délégation des pays est conduite par les Ministres chargés de la Jeunesse et des Sports ou par une autre personnalité dûment mandatée.

* Le Bureau est désigné par la Conférence et est constitué :

- du président
- de deux vice-présidents
- d'un rapporteur général.

Le bureau a pour mandat durant un an de veiller au bon déroulement des travaux de la Conférence.

Le Président convoque et dirige les réunions du Bureau et veille au respect des dispositions statutaires.

La Conférence est précédée d'une réunion préparatoire d'experts de chacun des pays membres, dûment mandatés. Elle prépare les projets de résolutions à soumettre à l'approbation des Ministres.

* Le Secrétariat général est chargé de la mise en oeuvre des actions de la CONFÉJES. Il comprend :

- un Secrétaire général
- un personnel d'encadrement
- un personnel d'exécution.

Le Secrétaire général est nommé par la Conférence parmi les candidats proposés par les pays membres pour 4 ans renouvelable une fois.

Le personnel d'encadrement est nommé par la Conférence annuelle parmi les ^{candidats} proposés par les pays membres, en fonction des profils des postes à pourvoir, et pour une durée de trois ans renouvelable au maximum deux fois.

Le personnel d'exécution est recruté par le Secrétaire général dans le pays siège et est pris en charge sur le budget de fonctionnement du Secrétariat général.

Le Secrétaire général assure l'exécution et la coordination générale des actes de la Conférence et rend compte de son activité à chaque session.

Pour la réalisation de ses objectifs, la Conférence dispose d'un budget propre alimenté par des contributions des pays membres. Il se décompose en :

- un budget de fonctionnement
- des budgets de programmes
- un fonds commun.

Le budget de fonctionnement est alimenté par les pays membres selon une clé de répartition fixée par la Conférence annuelle.

Les budgets de programmes sont alimentés par des contributions spécifiques des pays, destinées à la réalisation d'opérations non couvertes par le Fonds commun.

Le Fonds commun finance des opérations à caractère national, régional ou international conformément aux orientations dégagées par la Conférence. Il est alimenté par des contributions volontaires des pays membres, des personnes physiques provenant de placement de ce fonds.

Le pays siège de la Conférence est exempté de contributions, étant donné sa participation directe aux charges du Secrétariat général.

Donc tout ceci constitue en gros les statuts de la CONFESJES, tels qu'ils ont été adoptés par la Conférence des Ministres lors de sa 17^e Session tenue à OUAGADOUGOU les 16 et 17 janvier 1987.

Que cela soit la CNJS/CEDEAO ou la CONFESJES, nous pouvons constater que les missions qui leur sont assignées sont très nobles et peuvent beaucoup aider au développement de ces pays, surtout ceux en voie de développement. Les Etats membres de ces institutions doivent faire de leur mieux pour les conserver le plus longtemps possible car elles constituent des cadres irremplaçables pour la promotion des activités de jeunesse, des activités physiques ou sportives ou des activités touchant la formation des cadres dans ces pays.

Le problème est que, ce sont surtout les activités sportives qui sont les plus lancées par le biais d'organisation de compétitions internationales et autres. Les activités socio-éducatives, intéressant particulièrement la jeunesse et la couche non sportive des populations de ces pays, sont presque inexistantes. Il faudrait que ces organisations

s'intéressent davantage aux problèmes réels de la Jeunesse qui ne sont pas forcément des problèmes sportifs pourqu'un jour, on puisse voir naître en Afrique une grande institution chargée rien que des problèmes non sportifs de la Jeunesse que l'on pourrait dénommer par exemple :

LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA JEUNESSE EN AFRIQUE (CSJA) à l'image du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA).

CONCLUSION GÉNÉRALE

A la lumière de cette modeste analyse sur les problèmes fondamentaux de la jeunesse dans les pays sous-développés, nous nous rendons davantage compte que la jeunesse constitue un sérieux problème dans ces pays en plus de leurs problèmes liés à leurs soucis de développement économique. Mais comme nous avons déjà eu à le souligner, le développement ne peut être amorcé dans ces pays qu'avec la collaboration de la jeunesse mais pourvu qu'elle soit réellement intéressée par les pouvoirs publics. L'heure a donc sonné pour que les pouvoirs publics prennent au sérieux cette jeunesse. Nous ne nions pas l'existence de la crise dans le monde sur le plan économique et social et particulièrement dans les PSD mais ceci ne constitue pas une bonne raison pour accorder toute la priorité aux réajustements économiques car ces réajustements se font pour le bien être de la collectivité. Il faut donc que cette collectivité qui est en majeure partie constituée d'une population jeune dans les PSD soit bien préparée pour faire face à ces difficultés mondiales et pour ce la jeunesse doit être moralement, mentalement et physiquement bien préparée pour affronter ces défis. Tout passe alors par l'éducation que reçoit cette jeunesse et je crois que nous avons assez pesanti notre travail sur les problèmes éducationnels surtout à l'école et dans la famille et moins sur des solutions économiques.

Les solutions économiques aux problèmes de la jeunesse dans les PSD ne pourront être efficaces que si cette jeunesse est assez bien préparée pour la recevoir et surtout pour participer à son élaboration.

La conclusion de cela est que la socialisation de l'enfant n'est pratiquement plus réalisée en dehors de ce que les "mères" transmettent dans la période de la petite enfance. Et nous connaissons tous les conséquences de ce tragique abandon qui aboutissent parfois à l'absurde. La mystification de ce qu'on a appelé le "développement" a partout oublié la dimension essentielle, primordiale du social.

En retirant ainsi le fondement qui est la socialisation, ce sont les bases du château qui ont été retirées avec les résultats que l'on sait. La destruction qui se déroule actuellement sous nos yeux aboutit à une destruction avec le risque d'installation de population dans une "non-civilisation", une "non-culture", si le processus continue et le phénomène

risque de perturber ce qui est encore demeuré préservé : l'éducation transmise par les mères.

L'instabilité des valeurs est aussi en train de les atteindre, ce qui constitue un tournant dangereux pour une civilisation, car on sait que les femmes représentent généralement les éléments conservateurs en ce qui concerne les valeurs et au moment où l'on parle actuellement de l'émancipation de la femme.

Or, nulle part, une véritable politique des femmes et de la famille n'est venue protéger les groupes les plus vulnérables, des menaces qui pèsent sur eux et du mouvement de désintégration des familles.

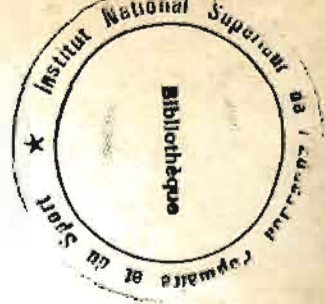
On ne doit pas s'étonner alors que les enfants soient de plus en plus livrés à eux-mêmes et les femmes dans l'incapacité économique et morale de les élever.

La disparition de l'éducation transmise par les mères aurait des conséquences dramatiques car l'enfant ne serait plus socialisé du tout en dehors de ce qu'il pourrait apprendre par l'éducation de la rue.

Je dirai alors que nous sommes dans une société en danger de mort bien qu'elle peut encore sauver l'essentiel, si le sursaut salutaire intervient maintenant. Notre avenir en dépend et il est tant de se rappeler ce que disait une bonne vieille femme pleine de sagesse :
"Les enfants sont le remède contre la mort".

L'heure a sonné pour reparler de la socialisation de l'enfant car des valeurs repensées, actualisées en traceraient la route.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES



- * Economie politique - TOME 1 : Economie descriptive - NEA
MAKHTAR DIOUF

- * Combat pour le développement - Editions Economie et Humanisme
Ed. Ouvrières - PARIS
LUARENT TURIN

- * La Jeunesse dans les années 80 - Les ^{Presse} de l'UNESCO

- * Pour une démocratie culturelle -
MARCEL HICTER

- * Environnement Africain - ENDA
Cahiers d'étude du milieu et d'aménagement du territoire
N° 14 - 15 - 16 Volume IV, 2-3-4, 1980

- * Kanda Altarelli - Herzog et Pierre JACOLIN
"L'école détournée" publiée dans la série Etudes et Recherches
Environnement Africain n° 31 DAKAR 1978

- * La situation de la Jeunesse sénégalaise - MJS - CNS/AIJ - 1985

- * Mémoire de fin de stage pour l'obtention du CAIEPJS :
"Contribution à une meilleure connaissance" du phénomène associatif :
cas des jeunes de la région du Cap-Vert (SENEGAL)
INEP Narly-Le-Roi Mai 1983 par Chérif S. SAKHO

- * L'insertion professionnelle et sociale des jeunes - BERTRAND SCHWARTZ

- * Séminaire des Directeurs de centres de formation de jeunes ou
d'éducation extra-scolaire - KIGALI du 2 au 7 juin 1980.
Secrétariat technique permanent de la CONFEJES DAKAR.

- * Actes du colloque organisé par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et
aux Sports, du 27 au 30 octobre 1981, publiés avec la collaboration de
la "Fondation Léopold Sédar SENGHOR" dans la revue "ETHIOPIQUES" sous
le titre : "les valeurs traditionnelles sénégalaises et le problème de
leur intégration dans les systèmes modernes d'éducation" ETHIOPIQUES
N° 31 - 3e trimestre 1982.

- * Les politiques de l'éducation et de la formation en Afrique
sub-saharienne - Problématique, orientations, perspectives - UNESCO 1987.